



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Dourdan

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

DOURDAN

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission,
et **Suzanne Choureau**, stagiaire

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	5
METHODOLOGIE	6
DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONNIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....	9
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale	13
L'évolution démographique	14
L'extension du bâti	14
3. La forme actuelle de la ville	15
4. Évolutions paysagères	18
D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain	18
Éléments marquants du paysage actuel	23
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL	27
1. Caractéristiques architecturales.....	27
2. Analyse typologique du bâti.....	28
Le centre ancien	29
1. Édifices publics, civils et religieux	29
2. Maisons de bourg et maisons à boutique	35
3. Hôtels urbains, maisons de notable et villas	39
4. Le rural dans la ville : fermes, maisons rurales et cours communes	41
Les faubourgs	42
1. Maisons rurales et maisons de maraîchers	43
2. Maisons de bourg	44
3. Villas et maisons de notable	44
Les hameaux	46
Les nouveaux quartiers (à partir du XIX ^e siècle)	47
1. Villas	48
2. Pavillons	52
3. Immeubles	53
Les écarts	54
1. Fermes	54
2. Lieux de villégiature : chalets, villas, maisons de notables et châteaux	55
3. Patrimoine industriel	57
3. État général du patrimoine	57
GLOSSAIRE	62

En couverture : ancienne banque, avenue Carnot

DOURDAN

CANTON DE DOURDAN	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX	
POPULATION 2008 : 9625 hab. POPULATION 1946 : 3588 hab. POPULATION 1821 : 2547 hab.	

RECENSEMENT

Nombre d'édifices recensés : 289

Nombre d'édifices dénaturés : 400

Nombre d'édifices par degré d'intérêt :

exceptionnel : 5

remarquable : 55

intéressant : 226

inaccessible : 3

Typologies architecturales dominantes :

Maisons de bourg

Villas

Pavillons

Maisons à boutique

Maisons rurales

MORPHOLOGIE URBAINE

Implantation du bâti :	- ancienne :	vallée	coteau	plateau	autre
	- actuelle :	vallée	coteau	plateau	autre

Forme ancienne du noyau urbain :	habitat concentrique	village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
-----------------------------------------	----------------------	-------------	----------------	---------------------

Hameaux :	pas de hameaux	un hameau	plusieurs hameaux
------------------	----------------	-----------	-------------------

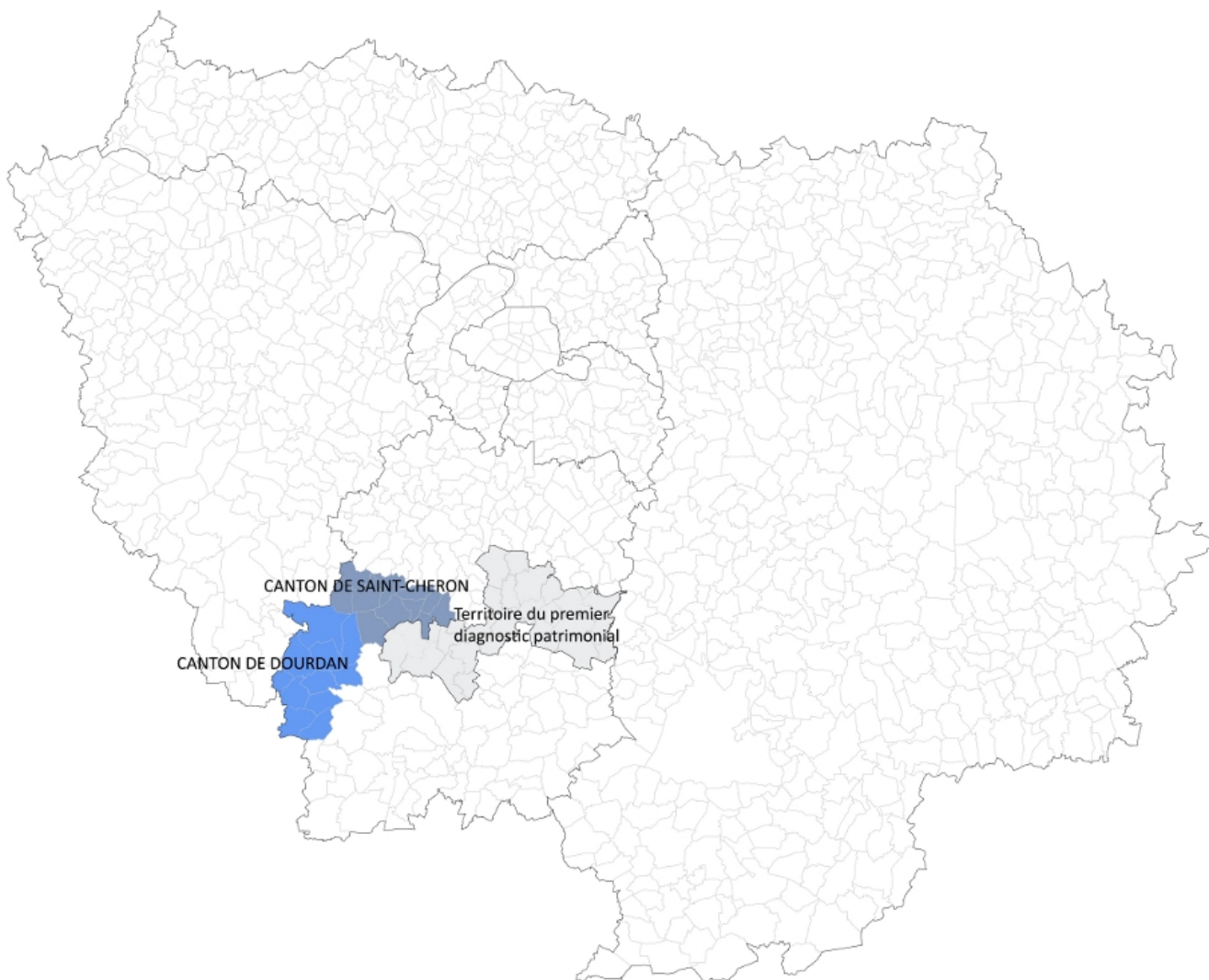
Hameaux absorbés par l'urbanisation :	oui	non
----------------------------------------------	-----	-----

Mode principal d'extension du bâti :	densification	mitage	le long des axes de communication
	lotissement(s)	pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie	

Document d'urbanisme :	POS	PLU (2005 ; mis à jour en 2006 ; modifié en 2009)	SCOT
-------------------------------	-----	---------------------------------------------------	------

CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES

vestiges historiques	quartier XIXe et début XXe siècles	ligne de chemin de fer	couverture forestière et végétale	densité du centre-ville	rivière cachée
----------------------	------------------------------------	------------------------	-----------------------------------	-------------------------	----------------



Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien

CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km² et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

CANTON DE DOURDAN	Authon-la-Plaine	CANTON DE SAINT-CHÉRON	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse¹.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies².

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt², qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

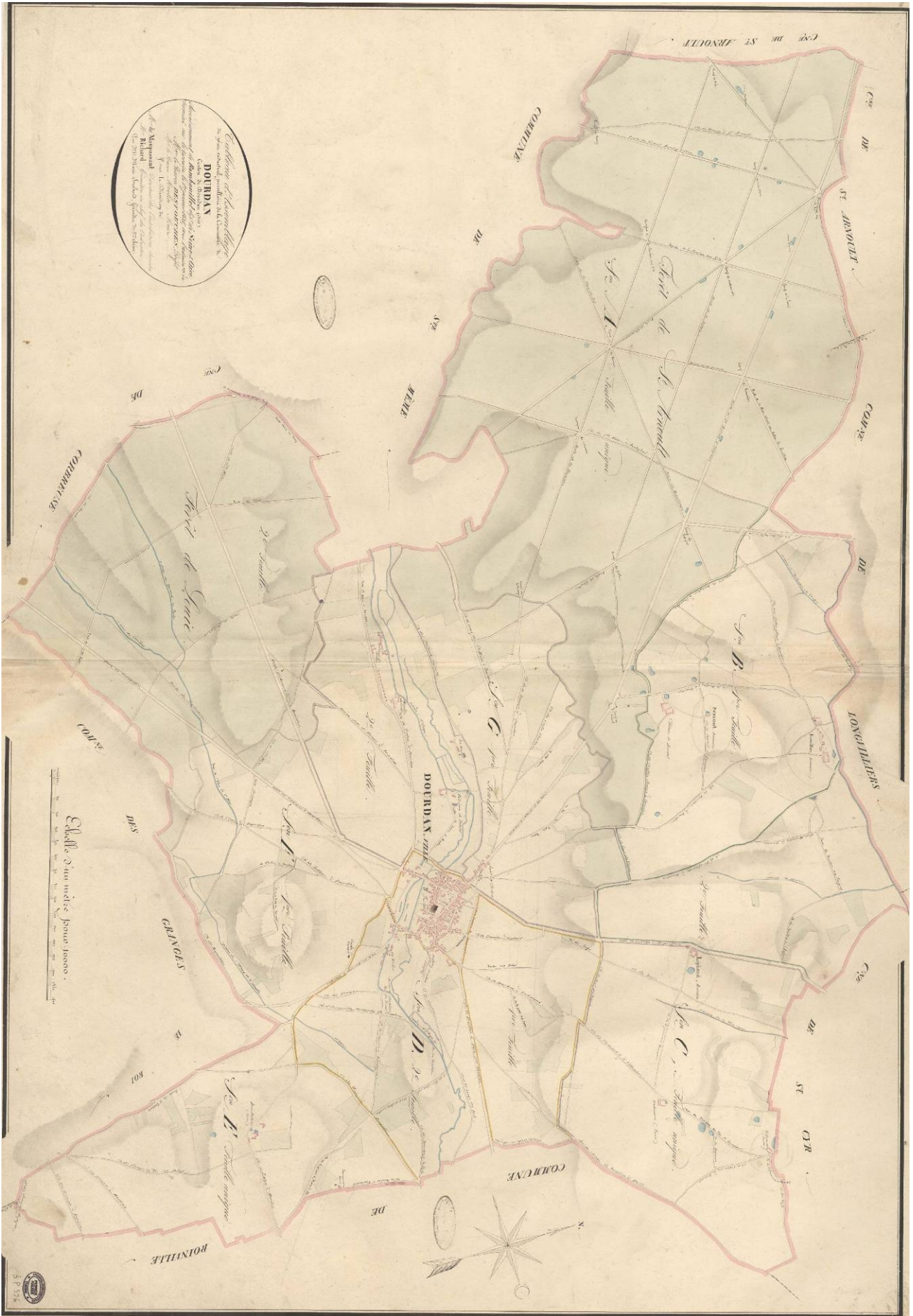
La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

¹ La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

² On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

ADRESSE:				N° Fiche:					
Pré-inventaire :		OUI	NON	X					
				N° de photo :					
TYPLOGIE									
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église			
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts			
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:				
ferme	château	maison d'artisan							
Datation:				1ère moitié	Signature:				
	Antécadastre	19ème siècle	20ème siècle	Date portée					
Implantation:		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé					
MATERIAUX DE COUVERTURE									
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive			
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE						
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit			
annexes	four		moellons	calcaire	briques				
ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES									
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:			
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques				
INTERET									
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique					
DEGRE				Transformations de surface					
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON				
				fenêtres pvc	enduit gratté				
REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:				velux	garage				
				ouvertures reprises :					
				autre :					

Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Dourdan (1826) © A.D. 91

DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Cette partie reprend largement les données du rapport de présentation pour le projet de Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, rédigé en 1996 par Luc Savonnet, architecte DPLG. On trouvera des observations morphologiques plus spécifiques, issues directement de l'enquête de terrain, dans la partie « État des lieux patrimonial », où elles sont regroupées par quartiers. Nous adressons également nos remerciements à Mmes Merlin et Mitton-Famié pour la mise à disposition des documents et surtout pour le partage de leurs vastes connaissances sur l'histoire de la ville.

Situé au commencement de la vallée de l'Orge, le territoire de Dourdan est au carrefour entre deux plateaux agricoles : le Hurepoix, au nord, qui domine la ville et qui s'achève par un rebord abrupt et la Beauce, au sud, avec laquelle la transition se fait de manière plus progressive, avec une remontée en pente douce, ponctuée de buttes naturelles (Normont, les Jallots). La ville elle-même est implantée sur un petit ressaut à mi-pente du versant nord, dominant la vallée à un peu plus de cent mètres d'altitude. Elle est donc à la fois exposée au sud et en retrait par rapport aux terres inondables du fond de vallée. Au niveau de Dourdan, la vallée de l'Orge forme en effet une cuvette parcourue par un cours d'eau étroit mais qui se divise en plusieurs bras. Le sol y est argileux : son imperméabilité favorise donc la stagnation d'eau en surface et l'apparition de dépôts limoneux, propices à l'activité maraîchère qui s'y est développée. Sur les versants de la vallée, dissymétriques, les sables de Fontainebleau dominant et ont permis par endroits la culture de la vigne. Ailleurs, lorsque le sol s'avère trop pauvre, les coteaux sont couverts par de vastes forêts. Sur le plateau du Hurepoix, enfin, entamé par des affluents de la Rémarde (dont Rouillon), les terres sont silico-argileuses, favorables à la céréaliculture. On y trouve de la meulière de Beauce et quelques bancs de grès. Le site est occupé dès le paléolithique : d'emblée, l'implantation est double, à la fois à mi-pente et en fond de vallée³.

1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

Le village compte 2547 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Deux types d'implantation du bâti sont alors identifiables : un tissu urbain dense et concentrique en vallée, constitué autour du noyau historique, et une occupation plus lâche, faite d'éléments isolés et de hameaux sur les plateaux (voir feuille d'assemblage du cadastre napoléonien p. 8).

Dans le centre-bourg, le tissu urbain est extrêmement dense, notamment autour du château et de l'église où dominent des îlots de petite taille, presque entièrement occupés, laissant peu d'espaces libres. Il est plus aéré au sud, dans les faubourgs, où le mode d'occupation du sol diffère dès lors que l'on franchit le cours d'eau : les parcelles sont plus larges, moins densément construites, et comprennent des vastes espaces libres, sans doute constitués de jardins. Contrairement au noyau historique, le bâti y est par endroits discontinu.

³ On trouvera en double page suivante une brève synthèse de l'histoire de la commune

Historique de la ville de Dourdan*

L'histoire de Dourdan remonte au paléolithique où le site est déjà occupé. Mais ce n'est qu'à partir de l'époque gallo-romaine qu'il prend réellement de l'importance. Un oppidum gaulois y est en effet construit sur les pentes du plateau. Après la conquête de la Gaule par les romains, elle devient une cité gallo-romaine. Si les premières traces remontent au I^{er} siècle après JC, elle se développe de manière plus importante à partir du II^e siècle après JC. Elle se situe alors sur le versant nord de la vallée de l'Orge et s'étend sur 500 mètres de longueur.

S'y développe une activité de poterie et de métallurgie. De cette époque, on retrouve des vestiges d'habitats, de voiries, de nécropoles et d'ateliers de potiers. Par ailleurs, la céramique de Dourdan était particulièrement appréciée et l'on en retrouve de nombreuses traces lors de fouilles sur le territoire de la ville. Néanmoins, Dourdan est encore, à cette époque, une petite agglomération secondaire. Elle prospère jusqu'au début du IV^e siècle.

Au milieu du VI^e siècle, aurait été construit un château mérovingien, à l'emplacement du château actuel.



Une tour du rempart.



Les murs de l'ancien rempart de la ville.

Depuis le Haut Moyen Âge, le domaine de Dourdan était la propriété des ducs de France. Il devient domaine royal avec l'avènement d'Hugues Capet (les terres de Dourdan appartenaient à sa famille depuis le Xe siècle). La ville connaît un développement important, accentué par la construction du château au XIII^e siècle - faisant suite à la campagne de fortification de Philippe Auguste - de l'église et très probablement de la halle. C'est également à cette époque qu'un premier hôtel-Dieu est construit.

Durant le Moyen Âge, la vie de la ville s'organise autour de la place centrale où se situent le château, l'église Saint-Germain et la halle. Le bâti concentré le long des principales voies de communication est entouré de fortifications.

La guerre de Cent ans va fortement toucher Dourdan. En 1428, la ville subit les attaques des Anglais et des Bourguignons. Elle en ressort saccagée : le château, notamment, est dévasté par Salisbury.

Le XVI^e siècle voit de nombreuses évolutions pour Dourdan. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, une enceinte urbaine est édifiée, à la demande des bourgeois de la ville. Apparaît également un commerce de bas de soie, qui s'amplifiera durant les deux siècles suivants.

En 1562, Henri II vend le domaine au duc de Guise, défenseur de la foi catholique. Ceci peut peut-être expliquer le sac de Dourdan par les protestants qui, en 1567, dévastent la place de la ville. La ville est ensuite reprise par la Ligue. Quelques années après, en 1591, le roi Henri IV tient le siège de Dourdan contre les Ligueurs et en reprend sa possession.

Six ans plus tard, en 1597, le château est cédé à Nicolas Harlay de Sancy qui le revend ensuite à Sully. Vers 1625, Louis XIII rachète Dourdan. Selon la *Monographie de l'Instituteur*, le domaine est offert par Louis XIII à Marie de Médicis. En 1661, le domaine passe aux mains de Philippe d'Orléans (il restera propriété de la famille jusqu'à la Révolution), qui bénéficie du don de Louis XIV, son frère.

Au même moment, au XVII^e siècle, l'activité commerciale de Dourdan se développe. La ville se déploie hors des remparts et on voit apparaître et s'étendre les faubourgs d'Étampes, Chartres, Grouteau et du Puits des Champs. Des jardins et des vergers sont cultivés aux abords de la ville ; à cela s'ajoute l'exploitation de la forêt. La ville compte alors environ 3000 habitants. Au XVII^e siècle, Dourdan est donc dans une période de pleine prospérité.

Encouragée par cette situation, la ville voit, à l'aune du XVIII^e siècle, la construction de grandes propriétés dans sa périphérie. C'est en effet à cette époque que se bâtit par exemple le château du Parterre, résidence de Michel Lévy (conseiller du roi et bailli de Dourdan). En 1725, les remparts entre la porte de Paris et la rue Gautreau sont détruits. La situation de Dourdan, aux abords de l'Orge favorise l'implantation sur ses berges de moulins et de manufactures. En outre, de 1766 à 1770, l'hôtel Dieu est entièrement reconstruit.



La place Charles de Gaulle (à l'arrière plan, on reconnaît la halle et les clochers de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois)

Peu d'informations nous sont parvenues sur la situation de Dourdan dans la première moitié du XIX^e siècle. La prospérité de la ville semble se poursuivre avec toutefois, une croissance urbaine stagnante due à la création de l'arrondissement de Rambouillet en 1811 (Étampes, chef lieu d'arrondissement prend ainsi le pas sur Dourdan). A partir de 1865, une ligne de chemin de fer reliant Paris à Tours par Vendôme est mise en place, ce qui entraîne une augmentation de la population. Le réseau des voies d'accès est amélioré et on entame des travaux d'hygiène et d'assainissement du centre ville. Dourdan connaîtra également à cette époque l'implantation de maisons d'édition spécialisées en architecture : les éditions Thézard ou Vial en sont des exemples.

Le début du XX^e siècle voit un développement faible de la ville qui ne repartira qu'après la Seconde Guerre Mondiale, dans les années 1960. La ville s'étend par la création de zones pavillonnaires, résidentielles ou encore sportives. La création de la ligne C du RER en 1980, permettant de rejoindre plus facilement Paris, favorise la croissance démographique.

BIBLIOGRAPHIE :

- ASSOCIATION DES CONSERVATEURS DES MUSEES D'ILE-DE-FRANCE. *Gallo-romains en Île-de-France*. Sceaux : Association des conservateurs des musées d'Île-de-France, 1984, 326 pages.
- BRUNET, Jacques. « En liberté dans les rues de Dourdan ». Dans *Bulletin des Amis du château de Dourdan et de son musée*, 1983, n°1, p. 13
- CHÂTELAIN, André. *Châteaux forts et féodalité en Île-de-France du XI^e au XIII^e siècle*. Nonette : éditions Créer, 1983, 507 pages.
- DAVY, Dominique. *Dourdan : étude d'approche pour la mise en œuvre d'une zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain*. 1984, 56 pages.
- PEROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie. *Le guide du patrimoine d'Île-de-France*. Paris : Conseil Régional d'Île-de-France, 1994, 750 pages.
- PRÊTER, Jean-Luc. « Que s'est-il passé en ...83 ? ». Dans *Bulletin des Amis du château de Dourdan et de son musée*, 1983, n°1, p.4-12
- SAVONNET, Luc. *Dourdan – Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager : rapport de présentation*. 1996, n.p.
- SAVONNET, Luc. *Dourdan – Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager : proposition de règlement*. 1996, 56 pages
- Musée du château de Dourdan. *De la terre à la table*. Catalogue d'exposition (Musée du château de Dourdan : du 9 octobre au 29 décembre 2002). S. e, 2002, 16 pages.
- Musée du château de Dourdan. *De l'hôtel-Dieu à l'hôpital : Dourdan, Étampes, Milly-la-Forêt*. Catalogue d'exposition (musée du château de Dourdan : du 18 septembre au 31 décembre 2010). S.e, 2010, n.p.

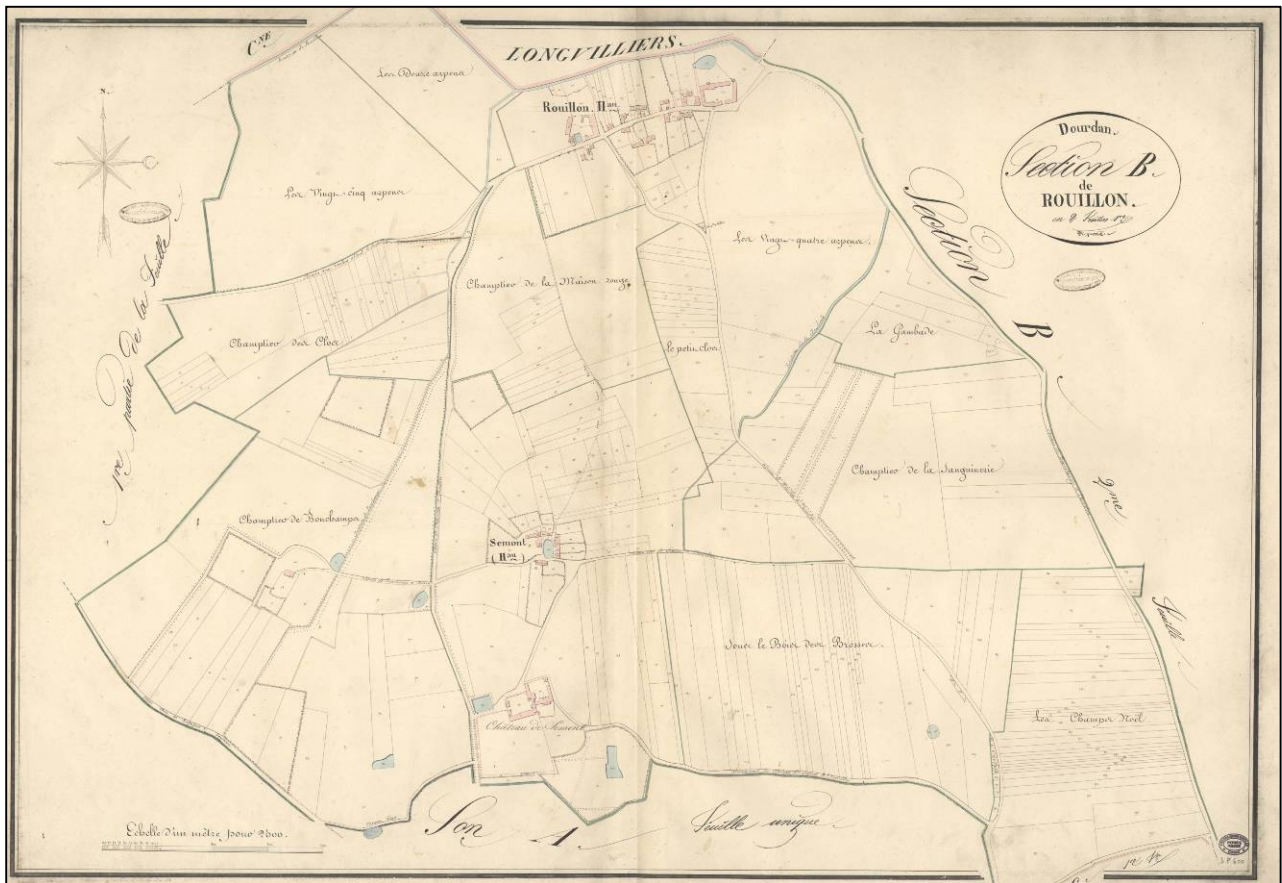
* Par Suzanne Choureau

La structure viarie du centre-ville est relativement simple : quatre routes principales convergent depuis les portes en direction de la place centrale. Elles sont toutes bordées par des fronts bâtis d'emblée discernables. Des voies secondaires les coupent perpendiculairement. On distingue enfin quelques rues étroites et sinueuses, probablement très anciennes, aux alentours de l'église et du château.



Extrait du cadastre napoléonien de Dourdan, feuille de la section D, dite de la ville © A.D.91

Les hameaux de la commune sont très peu développés, le centre-ville polarisant l'ensemble du territoire ; celui de Rouillon est le plus important mais reste de taille très modeste (page suivante, en haut). Les autres hameaux (Semont, Liphard) ne comptent qu'un très petit nombre de bâtiments regroupés autour d'une ferme. Le territoire est en revanche ponctué d'écarts constitués par des fermes, des moulins ou des châteaux isolés, bien moins nombreux cependant qu'à la fin du XIXe siècle. Tous ces éléments sont reliés par un maillage viarie dense et en étoile, qui converge vers la ville. Les transversales sont relativement rares. Seul le massif forestier occidental se distingue par le tracé géométrique de ses chemins qui la parcourt du nord au sud et d'est en ouest.



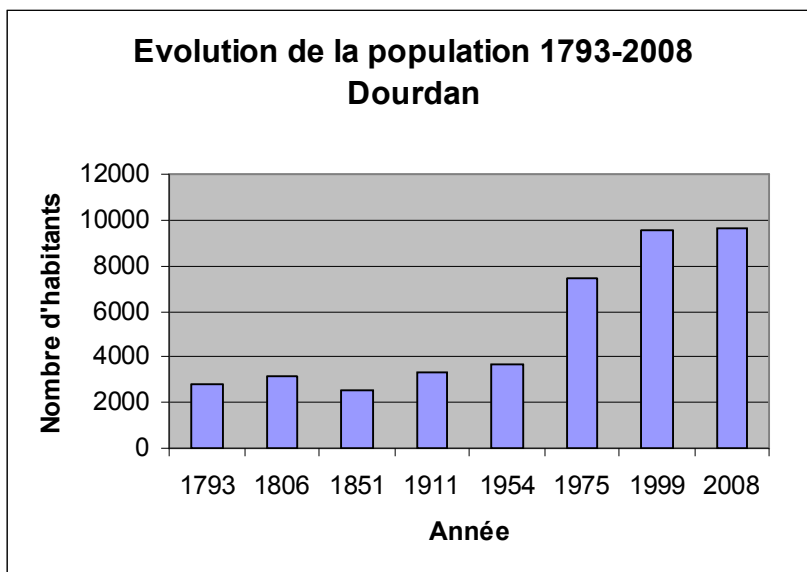
Pour l'ensemble de la commune, 135 bâtiments antérieurs à cette époque ont été recensés (pour un total de 289 éléments).

2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

La commune connaît un certain nombre d'évolutions majeures au cours de la seconde partie du XIXe siècle, qui modifient sa morphologie : accès et voirie sont améliorés, des travaux d'urbanisation sont réalisés en centre-ville, à l'initiative de Lebrun : des rues sont élargies, des pentes adoucies, des fronts bâtis réalignés. De nouvelles rues sont créées, à l'instar de la rue Michel. Mais c'est surtout l'arrivée du train en 1865, avec l'inauguration de la ligne Paris-Tours par Vendôme, qui marque le début d'un essor important de la commune, autant que les prémices d'une transformation profonde de sa structure. De nouveaux quartiers se développent en effet entre la ville ancienne et la voie, qui trace désormais une nouvelle limite dans la commune. L'extension se poursuit même au nord de la ligne et la nécessité d'établir des liaisons avec ces nouveaux espaces urbanisés conduit à la réalisation d'importants travaux de voirie, construction de ponts, percement de nouvelles rues.

Cet ensemble de facteurs a des conséquences sur la morphologie de Dourdan, qui connaît dans le même temps une extension du bâti, une redistribution des polarisations (qui conduit à un redoublement du centre en raison de la nouvelle influence de la gare et de l'attrait exercé sur les alentours immédiats), l'apparition d'un nouveau type de parcellaire (les maisons nouvellement bâties sont entourées de grandes propriétés) et la dégradation du centre ancien.

L'évolution démographique



Au début du XIXe siècle, Dourdan est encore une commune de taille relativement modeste, dont la population connaît un fléchissement au milieu du siècle, en raison des crises politiques, économiques et agricoles. Contrairement aux autres communes urbaines, la ville ne connaît donc pas de croissance continue à cette époque, sans doute en raison de la proximité de pôles plus importants, en particulier Rambouillet et Étampes, qui drainent les flux migratoires et parviennent à maintenir un accroissement naturel suffisant. Des manufactures s'installent cependant dans la commune, encouragées par ailleurs par l'ouverture de la ligne de chemin de fer. Elles constituent des sources d'emploi : en 1899, les établissements Gautreau, un atelier de construction de machines agricoles, emploient ainsi une cinquantaine de personnes. La population enregistre alors une croissance régulière mais qui reste néanmoins très faible : entre 1866 et 1911, on ne compte guère que quatre cents habitants supplémentaires. Ce n'est véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale que les effectifs connaissent un véritable démarrage, qui s'accroît progressivement sous les effets conjugués de la périurbanisation et de la mise en place du réseau de transports en commun : la population est alors quasiment multipliée par deux en trente ans, de 1968 à 1999. La croissance est particulièrement forte entre 1968 et 1975, au moment des grandes opérations de constructions de logements, puis tend à ralentir à la fin des années 1970 et surtout des années 1990.

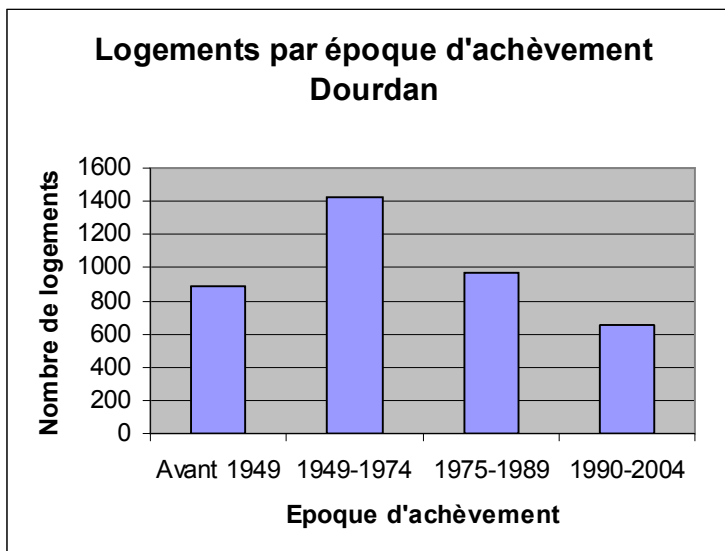
L'extension du bâti

Les phases de l'extension du bâti – qui s'est principalement opérée par quartiers - sont très nettement lisibles dans la morphologie actuelle de la ville⁴.

Dans l'ensemble, le bâti récent l'emporte sur le bâti ancien ; la majorité des logements ont en effet été bâtis dans les vingt-cinq années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Il s'est alors agi principalement de construire des ensembles collectifs de moyenne importance : le Clos-Fortin, daté de 1960, compte 80 logements, la Résidence du

⁴ les périodes antérieures à 1949, architecturalement visibles encore aujourd'hui, seront étudiés plus en détail dans la partie « état des lieux patrimonial »

Parc, en 1964, en compte 224 ; enfin, la Croix-Saint-Jacques, en 1968, n'en comporte pas moins de 420. Dans les années 1980, les ensembles sont de taille plus réduite et se situent autour de cinquante logements. De manière générale, le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme souligne l'équilibre entre logements individuels et logements collectifs.



Territorialement, l'extension des dernières décennies (voir la carte p. 17) s'est principalement opérée par étalement urbain, en particulier au sud et au sud-est. Ailleurs, les emprises urbaines ont avancé en suivant les tendances préexistantes : le long des voies de communication et en particulier de l'avenue de Paris ou dans le quartier au nord de la gare. Dans le prolongement des faubourgs, les implantations sont plus lâches. Enfin, à l'ouest, c'est un grand pôle tertiaire qui a été implanté et a nécessité la création de la station Dourdan-La Forêt. Aujourd'hui, la tendance semble être davantage à la densification, notamment par le biais du lotissement des jardins et parcs des anciens grands domaines proches du centre.

3. LA FORME ACTUELLE DE LA VILLE

Dourdan a donc connu une extension très nette depuis le début du siècle : les cartes postales anciennes de cette époque, et même celles des années 1950, montrent une ville beaucoup plus ramassée, dominée par l'église.



Néanmoins, la commune, malgré la croissance démographique et l'étalement du bâti, a préservé un caractère de bourg de secteur rural, qui s'explique sans doute en partie par sa situation au-delà des zones fortement urbanisées de l'agglomération parisienne. Il s'agit néanmoins d'un pôle urbain dont l'influence dépasse les limites administratives du canton et s'étend à la fois dans la vallée de l'Orge et de la vallée de la Beauce : la présence de zones pavillonnaires relativement importantes à Roinville et à Corbreuse, par exemple, en sont les témoins. La présence d'axes de circulation majeurs (ligne C du RER et autoroute A10) favorisent cette polarisation.



Fait rare et remarquable, les principaux traits de la morphologie urbaine de Dourdan restent toutefois très lisibles dans l'espace. On distingue ainsi deux phénomènes :

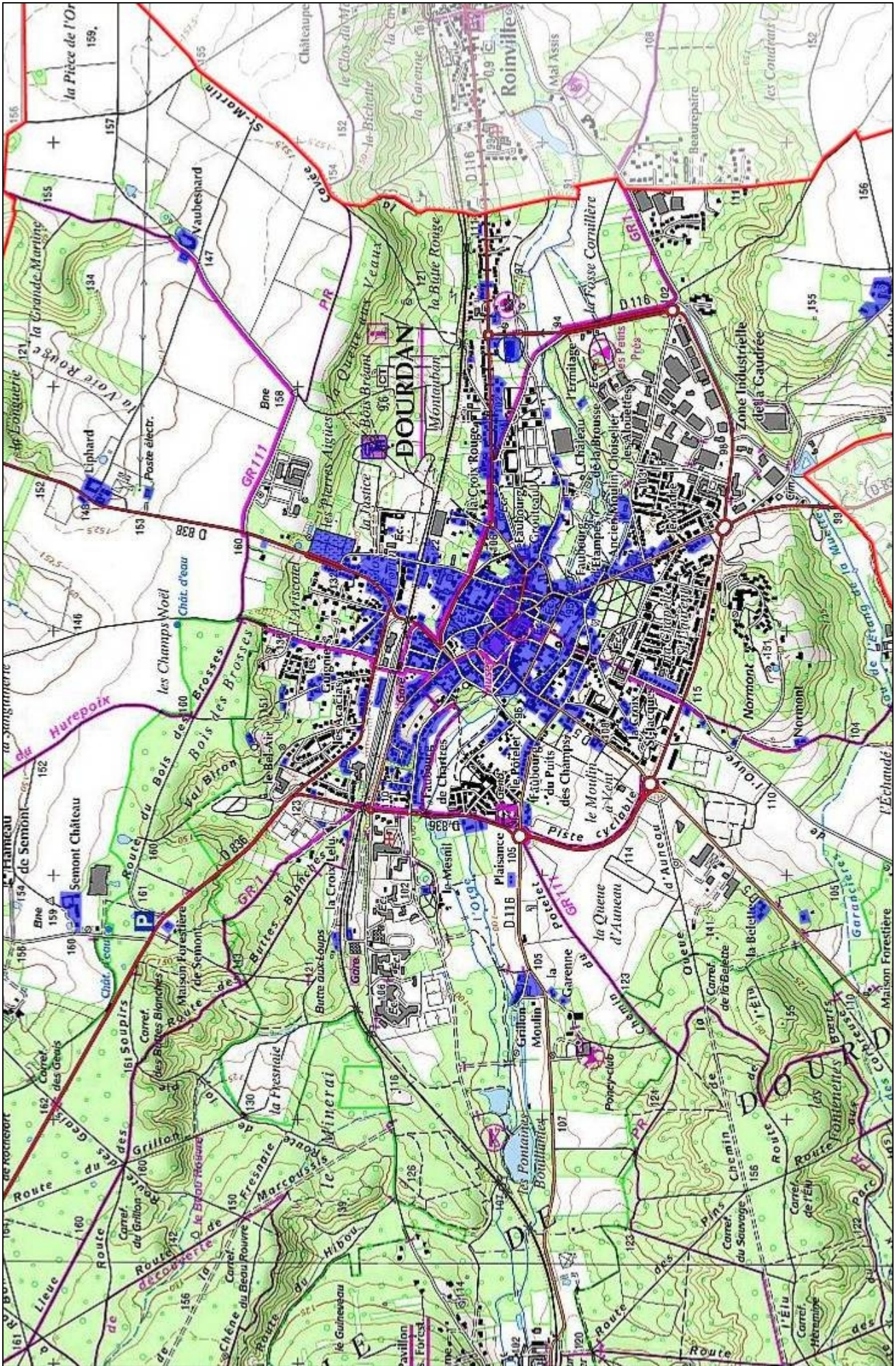
- un développement concentrique du bâti, qui fait se succéder de manière évidente les différentes strates chronologiques, ville ancienne, faubourgs puis quartiers périphériques le long d'un même axe ;
- une ville aujourd'hui nettement sectorisée, dans laquelle chaque quartier correspond à une fonction identifiable. Le centre ancien reste délimité par le tracé des remparts ; il est cerné par les quartiers résidentiels : parcs des grandes propriétés en cours de lotissement, ensembles collectifs, zones pavillonnaires. Un peu plus loin, les zones d'équipements (scolaires, médicaux, sportifs et de loisirs), ainsi que les zones d'activité. A l'écart enfin, des implantations isolées anciennes qui ont conservé leur fonction soit agricole, soit de villégiature.

Dans le centre-bourg, la trame viaire médiévale est toujours en place, même si l'on constate des modifications importantes, héritées du XIXe siècle : percement de la rue Michel (1877-1881), modification du tracé de la rue Neuve, actuelle rue Debertrand, pour la relier à l'avenue Carnot, élargissement, redressement, mise à l'alignement de certaines rues, non sans conséquences évidemment sur le bâti. La densification des îlots est très nette.

Dans le centre ancien, les recommandations posées par le projet de ZPPAUP – mise à l'étude en 1996 et non aboutie – répondaient en partie à ces constats, en proposant le curetage des cœurs d'îlots saturés et reconquête des anciens espaces publics. En périphérie, les objectifs ont été en partie atteints, puisque le rapport préconisait la densification des grands îlots périphériques avec constitution de fronts de rue cohérents avec ceux qui existent le long des voies principales ; dans les faubourgs, il s'agissait de préserver le tissu urbain et de renforcer le caractère végétal.

Page de droite : évolution des emprises foncières sur le centre du territoire de la commune de Dourdan entre 1951 et 2005

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951



4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune de Dourdan est partagé entre deux grandes unités paysagères, la vallée de l'Orge amont (elle-même divisée en deux unités : la petite vallée bâtie où se situe la ville et la petite vallée boisée de la forêt de Dourdan-l'Ouye) et le plateau de Dourdan, qui fait partie de la Beauce agricole.

De fait, les paysages naturels sont très diversifiés sur le territoire de la commune, entre les plaines cultivées, le fond de vallée bâti et les coteaux plus ou moins abrupts et boisés. La caractéristique majeure du paysage naturel reste néanmoins l'emprise forestière sur les reliefs, visible de n'importe quel point de la ville. En revanche, les plateaux demeurent imperceptibles depuis la vallée : la ligne de crête des versants et des bois forme horizon.

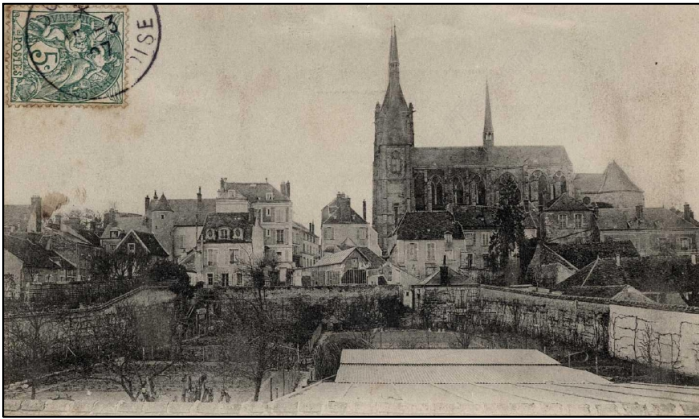
D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

Sans surprise, la ville de Dourdan a fait l'objet de très nombreuses cartes postales anciennes au début du XXe siècle. Elles peuvent néanmoins être aisément regroupées en séries, que l'on retrouve par ailleurs dans toute commune : les vues d'ensemble, les monuments du centre ancien, les rues les plus animées, les nouveaux quartiers à la date d'édition de la carte (soit, ici, les secteurs de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, autour de la gare) et les propriétés de prestige.

La comparaison entre ces clichés anciens et des photographies prises selon le même point de vue lors de l'enquête de terrain permet de comprendre les principales évolutions du paysage bâti, qu'il s'agisse des évolutions de la trame urbaine ou des changements morphologiques ou décoratifs affectant les bâtiments.



L'entrée du centre ancien par la porte de Chartres a conservé son allure ancienne malgré la multiplication des enseignes, l'apparition du mobilier urbain et des marquages de voirie. La volumétrie et les décors des bâtiments sont en effet restés globalement les mêmes, bien que le pignon de l'ancien garage à droite ait perdu son bandeau-enseigne et les bandeaux lissés qui soulignaient ouvertures et points forts du mur. A noter que les piliers de l'ancienne porte encore visibles aujourd'hui ont été déplacés en 1847 pour être alignés sur les maisons de la rue de Chartres.



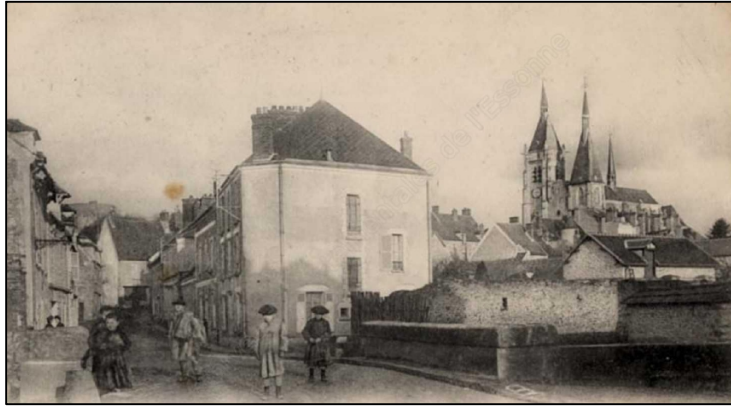
Le noyau historique, implanté sur une butte bien visible ici, pris depuis le fond de la vallée



La rue Saint-Pierre en direction de la halle et de l'église

De loin ou de près, l'église conserve un rôle de marqueur paysager fort à Dourdan, même si des constructions parfois hors d'échelle et sans caractère architectural atténuent sa domination sur la ville (en haut, à droite). Dans l'ensemble, le centre ancien a gardé ses caractères morphologiques d'ensemble (un ensemble bâti homogène, groupé sur une butte à l'écart du fond de vallée) comme de détail : les fronts bâtis, notamment celui de la rue Saint-Pierre, ont gardé à la fois leur cohérence et les emboîtements de hauteurs qui les caractérisaient. Ils n'ont en effet été ni coupés par des bâtiments trop hauts, ni artificiellement homogénéisés en créant des alignements de toitures, alors même que certains bâtiments ont été remplacés (en bas, à gauche, troisième maison).

Il serait néanmoins faux de penser que tout est demeuré intact : certains bâtiments ont connu des transformations structurelles (rehaussement, reprise des ouvertures), d'autres ont perdu tout décor de façade (en bas, à droite). Et si le centre historique garde des traits anciens, le paysage de faubourg du fond de vallée (en haut) a perdu une partie de son caractère rural avec la transformation des anciens jardins maraîchers en parking. Les murs de pierre ont néanmoins été conservés et témoignent de la présence ancienne de ces clos.



Le sud de la rue Basse-Foulerie depuis la rue du Puits des Champs



La rue Haute-Foulerie côté château



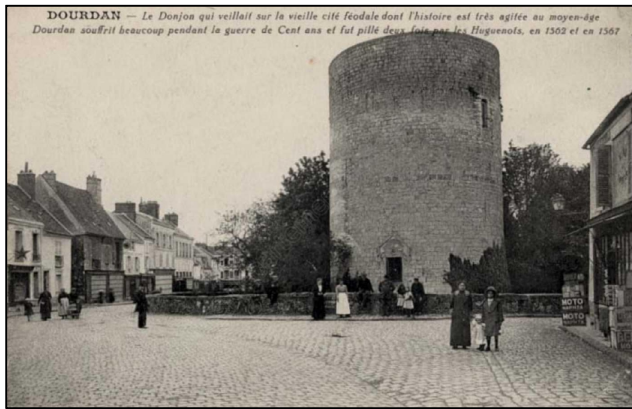
La rue de Chartres

La disparition du décor des façades est une constante dans le centre ancien : la *modénature*⁵ est souvent supprimée à l'occasion des ravalements, effaçant tout effet de relief et de polychromie. Cette tendance est visible aussi bien sur les maisons de caractère modeste (au milieu, la petite maison qui marque la fin de l'îlot compris entre la rue Haute-Foulerie et la rue des Fossés-du-Château) que sur des bâtiments plus imposants et prestigieux, tel l'ancien Hôtel du Croissant.

Dans les quartiers commerçants, auvents et enseignes se multiplient, masquent l'alignement des façades et attirent l'œil. Autour de l'Orge, c'est le mobilier urbain qui tend à briser les perspectives et à masquer la vue (en haut à droite).

Les volumes restent néanmoins constamment respectés.

⁵ Les mots en italique suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire en fin de synthèse.



Deux vues de la rue de Chartres



La place du château

Une caractéristique marquante du paysage au centre de Dourdan est l'omniprésence de la voiture, en particulier aux abords du château. Cela se traduit également par des aménagements urbains dédiés (retrait des pavés dans les rues, signalisation - même si l'on constate ici que le marquage au sol reste discret) qui modifient la perception des perspectives et des ensembles architecturaux. Cette présence a également des conséquences sur l'architecture⁶.

⁶ voir la partie « État des lieux patrimonial »



Le Café de la Gare et l'avenue du Docteur Jules Bals



L'avenue Amédée Guénée



La rue du Puits des Champs

Hors du noyau historique, certains quartiers connaissent des transformations plus spectaculaires. Les plus significatives sont présentées ci-dessus, dans l'ordre chronologique des transformations. Avenue du Docteur Jules Bals, l'urbanisation s'est poursuivie dans la première moitié du XXe siècle, avec la construction d'un grand immeuble et de villas qui densifient la trame urbaine et ferment les perspectives (néanmoins plus ouvertes aujourd'hui, en raison de la disparition de l'alignement d'arbres). Parallèlement, le café de la gare a perdu tout caractère. Avenue Amédée Guénée, les modifications sont encore plus importantes, puisque des ensembles anciens (sans doute des maisons rurales de faubourg) ont été remplacés par des constructions plus massives et sans intérêt architectural. La perspective telle qu'elle existe aujourd'hui ne met plus en valeur la gare, située au bout de

l'avenue. Enfin, les nouveaux logements de type « petits collectifs » construits très récemment rue du Puits des Champs créent un contraste saisissant avec les bâtiments anciens, non pas par leur volume, qui demeurent à l'échelle de l'existant, mais par le choix des matériaux, des formes, et surtout des couleurs.

Éléments marquants du paysage actuel

En raison de l'implantation et du relief, la commune compte un certain nombre de points de vue, tant autour de la ville qu'à l'intérieur de celle-ci (voir la carte postale de la butte de l'église, en haut de la page 19). Église et château forment points de repère.

Le paysage bâti de la commune est encore largement empreint de traces historiques : celles de l'enceinte en premier lieu, dont le tracé forme aujourd'hui encore une limite clairement visible, enserrant la ville ancienne, et dont les vestiges se lisent aisément tout autour du noyau historique : hauts murs intégrés à des propriétés, tours d'enceinte (voir les photographies page 10), piliers de portes. De même, la trame viaire à l'intérieur et à la périphérie des remparts signale encore leur ancienne présence : tracé des rues en étoile du centre aux quatre grandes portes, voie circulaire à l'extérieur, dont la largeur peut laisser penser à l'existence antérieure d'un large fossé. Avec les édifices monumentaux (château, église, halle, hôtel-Dieu et hôtel de ville⁷), les anciens remparts sont les vestiges historiques les plus évidents.

D'autres sont plus diffus et participent à la perception d'ensemble du paysage de la ville : que l'on pense aux hauts murs de clôture en moellons de meulière, grès ou silex, dépourvus d'enduits mais couverts d'un chaperon, qui longent encore certaines rues (ci-dessous, rue des Boucheries et rue de l'Étang).

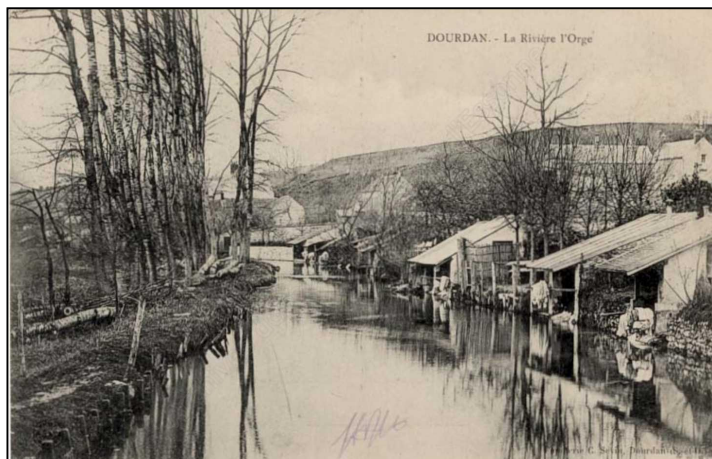


⁷ Voir la partie « Etat des lieux patrimonial »

Que l'on pense également à la trame viaire héritée, notamment dans le centre historique, qui se caractérise par l'étroitesse de certaines voies, leur tracé sinueux, ponctué d'éléments pittoresques, tel l'escalier de la rue de la Geôle (ci-dessous).



Les faubourgs ont également conservé, au moins en partie, leur morphologie ancienne et spécifique qui fait paysage : un parcellaire étroit et laniéré, de type rural, avec des jardins en fond de parcelle, qui se conjugue avec des alignements bâtis de type urbain et des bâtiments bas. Tout au long de l'Orge, l'arrière des propriétés s'ouvre sur le cours d'eau par des portes ou de petits lavoirs privés – déjà mis en valeur par les cartes postales du début du siècle (ci-dessous) – qui ont été conservés et donnent un aspect pittoresque au cheminement le long de la rivière.



Mais le rapport à l'Orge est aujourd'hui ambigu à Dourdan : en dehors de ces petits lavoirs et de la promenade encore insuffisamment valorisée qui les longe, la rivière est aujourd'hui absente de la ville, alors qu'elle jouait un rôle majeur encore au début du siècle dernier. Elle comptait alors encore différents bras, ponctués de lavoirs et de petits ponts, qui coulaient en fond de vallée, et dont les principaux alimentaient des industries, en particulier des teintureries et des moulins (la *Monographie de l'Instituteur** en recense encore deux de grande importance en 1899). Aujourd'hui, le cours d'eau semble être nié : en partie couvert

dans les années 1960 (rue Jubé de la Pérelle), encaissé ailleurs, il est quasiment invisible aujourd'hui.

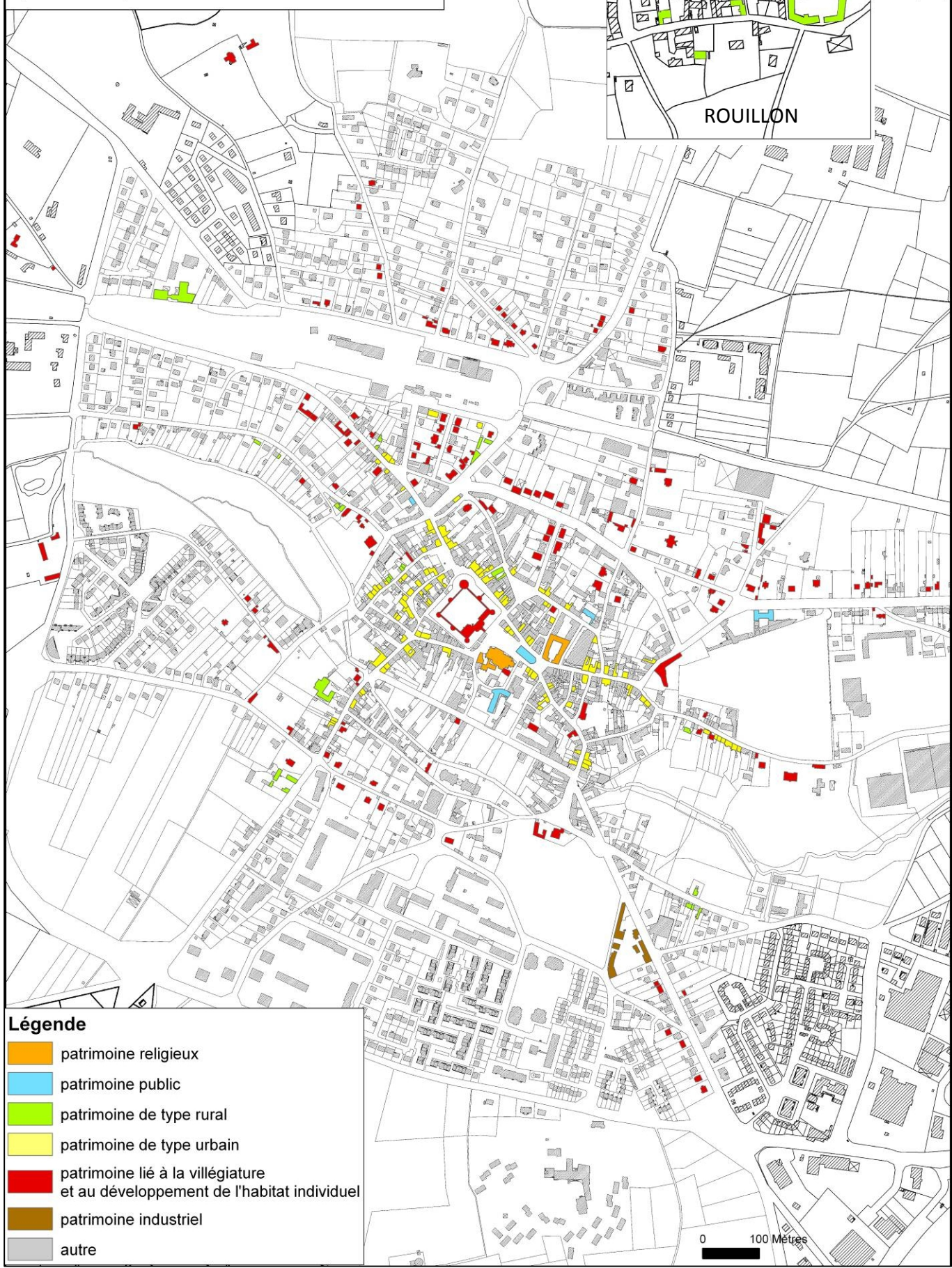
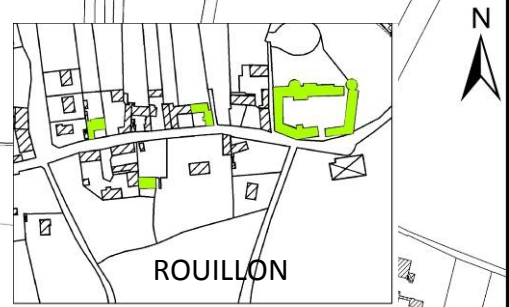
En revanche, la couverture végétale et les espaces non bâtis restent importants aux franges du centre historique, qu'il s'agisse des jardins des faubourgs ou des quartiers de la fin du XIXe siècle, où les constructions se situent en retrait par rapport à la route et entourée de jardins et de parcs. De manière plus surprenante, de grands espaces au centre-ville sont laissés en friche : on pense ici notamment à l'ancien parc du château du Parterre, derrière l'actuel lycée.

Mais le paysage dourdannais est également marqué par des éléments plus modernes : ainsi, la ligne de chemin de fer tranche dans le paysage et créé une coupure nette et visible, tant dans la structure urbaine que dans le paysage. Les emprises importantes des voies sont une caractéristique de la partie nord de la ville. Enfin, certains îlots du centre ont subi plusieurs recompositions et reconstructions au cours des siècles et offrent aujourd'hui un visage surprenant, apparemment désordonné, où les strates historiques se mêlent jusqu'à créer des contrastes forts qui nuisent à l'homogénéité du paysage bâti (ci-dessous, entre l'avenue du Faubourg de Chartres et l'avenue Carnot).



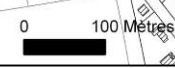
DOURDAN

Eléments bâtis recensés par typologies
(extrait du SIG)



Légende

- patrimoine religieux
- patrimoine public
- patrimoine de type rural
- patrimoine de type urbain
- patrimoine lié à la villégiature et au développement de l'habitat individuel
- patrimoine industriel
- autre



ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Maisons de bourg, villas et pavillons constituent les catégories typologiques les plus représentées à Dourdan. Cependant, certains bâtiments qualifiés de maisons de bourg sont à mi-chemin entre l'habitat de type urbain et l'habitat de type rural ; par ailleurs, maisons rurales et fermes sont relativement bien représentées. La commune mêle ainsi le rural et l'urbain, y compris dans le centre ancien. Historiquement, cette présence n'a rien d'étonnant : à la fin du XIXe siècle, la *Monographie de l'Instituteur* décrit un pays essentiellement agricole, dont les traces ont perduré.

Devant l'hétérogénéité du bâti recensé, il est impossible de donner ici des caractéristiques types, qui feraient disparaître de la perception de l'architecture dourdanaise toute nuance⁸. On peut néanmoins dégager quelques grandes tendances : les maçonneries sont généralement en moellons (de meulière, de calcaire ou de silex) et couvertes d'un enduit protecteur, anciennement à base de plâtre ou de chaux et souvent remplacé aujourd'hui par du ciment. Quand pierre de taille il y a, il s'agit de grès. Celui-ci est néanmoins rarement employé pour tout l'appareillage, sauf peut-être dans le cas de quelques hôtels urbains. Il est plutôt utilisé en chaîne pour renforcer les angles de la maçonnerie ou, pour quelques bâtiments très anciens, former la modénature (qui dans ce cas n'est pas enduite et laisse l'appareil apparent). Un seul exemple de pans de bois – mis à nu contrairement à l'usage d'origine, qui tendait à les recouvrir de plâtre pour limiter les risques d'incendie – a été repéré.

Les couvertures anciennes sont en tuiles plates, parfois remplacée par de l'ardoise naturelle, et, de plus en plus, par des tuiles mécaniques. Seules les constructions de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, notamment villas et pavillons, sont couvertes d'ardoises dès l'origine.

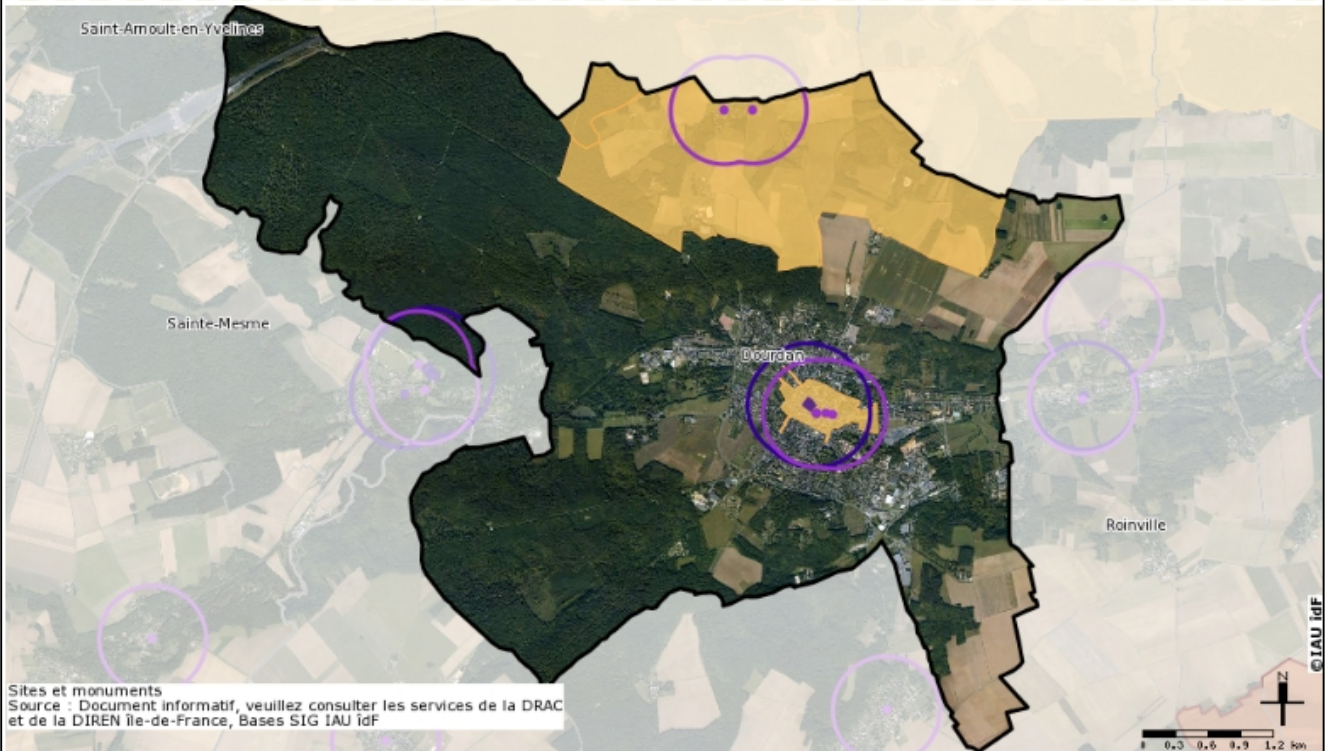
La commune compte sept édifices protégés au titre des Monuments historiques :

- le château, classé en 1964 ;
- l'église Saint-Germain, classée en 1967 ;
- la porte accolée à la façade droite de l'église, inscrite en 1965 ;
- l'immeuble du 15 rue Saint-Pierre, inscrit en 1969 ;
- la porte d'une petite ferme du hameau de Rouillon, inscrite en 1977 ;
- la ferme seigneuriale du hameau de Rouillon, inscrite en 1977 ;
- l'Hôtel-Dieu, inscrit en 1988.

Ces protections induisent l'existence de périmètres de protection aux abords des monuments, dont l'emprise est reportée sur la carte page suivante.

Par ailleurs, le centre-ville (27,8 ha) est en site inscrit depuis l'arrêté du 30 décembre 1977, pour sa « grande unité sur le plan de son histoire et de son urbanisme ». Au nord, le hameau de Rouillon se trouve également dans un site inscrit en 1981 pour son caractère pittoresque (voir page suivante).

⁸ Les caractéristiques seront donc définies par quartier et par typologies. Voir pages suivantes.



Sites et monuments
Source : Document informatif, veuillez consulter les services de la DRAC et de la DIREN Île-de-France, Bases SIG IAU idF

- monuments (hors Paris)
- zone de protection de monument inscrit
 - zone de protection de monument classé
 - monuments inscrits
 - monuments classés
 - ensemble monumental inscrit
 - ensemble monumental classé
- autres secteurs protégés
- inscrit au patrimoine mondial
 - zppaup
 - secteur sauvegardé
- Limites
- Départements
 - Communes
- sites
- site inscrit
 - site classé

Ensembles monumentaux

Intitulé	Monument classé	Monument inscrit
Château	x	

Sites

Intitulé	Monument classé	Site inscrit
Vallée de la Rémarde		x
Centre ancien		x
Hameau de Rouillon et ses abords		x

Monuments

Intitulé	Monument classé	Monument inscrit
Ferme seigneuriale avec tourelles, au hameau de Rouillon		x
Petite ferme au hameau de Rouillon : porte principale en plein cintre		x
Hôtel-Dieu, portail d'entrée, chapelle, sacristie		x
Eglise Saint-Germain	x	
Meille porte accolée à la façade droite de l'église		x
Façades et toitures, 15, rue Saint-Pierre		x

Monuments ponctuels : Dernière mise à jour le 31 Décembre 2005

2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Maisons de bourg	77	5	0	0	82
Villas	51	24	3	0	78
Pavillons	40	3	0	0	43
Maisons à boutique	14	5	0	0	19
Maisons rurales	15	1	0	0	16
Maisons de notable	8	6	1	1	16
Édifices publics, civils et religieux	4	5	0	0	9
Fermes	5	3	0	0	8
Châteaux	2	1	1	1	5
Patrimoine industriel	2	0	0	1	3

Hôtel urbain	3	0	0	0	3
Immeuble	1	1	0	0	2
Maisons forestières	2	0	0	0	2
Cours communes	0	1	0	0	1
Autres	2	0	0	0	2
TOTAL	226	55	5	3	289

LE CENTRE ANCIEN

Cette dénomination s'applique à l'espace délimité par le tracé des anciens remparts (avenue Carnot et boulevard Émile Zola à l'ouest, rue Jubé de la Pérelle au sud, rue d'Étampes, des Vergers Saint-Pierre et Saint-Pierre à l'est, boulevard des Alliés au nord, à l'exception des îlots plus récents qui longent la rue Michel et la rue Etienne Minot). Ce secteur se caractérise par un tissu urbain dense. C'est ici que se concentrent les édifices publics et l'habitat de type urbain, principalement maisons de bourg et maisons à boutique.

1. Édifices publics, civils et religieux

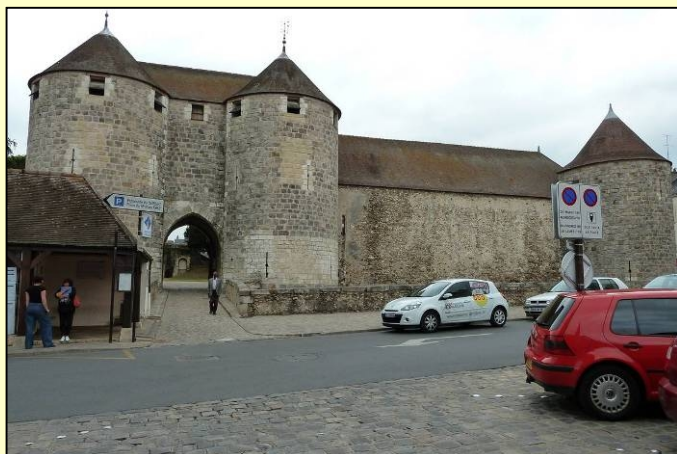
Dans le centre-bourg, la dénomination d'édifice public ou religieux appelle d'abord des édifices monumentaux : château (traité ici en raison de son affectation actuelle), église, halle, hôtel-Dieu, mairie un peu à l'écart. Déjà bien connus et étudiés par ailleurs, ils n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre du diagnostic. On trouvera des synthèses historiques les concernant dans les pages qui suivent.

D'autres édifices de moindre ampleur méritent également attention : le presbytère, par exemple, se distingue car il forme avec l'église un ensemble remarquable qui se détache nettement sur la petite butte occupée par le noyau historique de la ville. Le presbytère est aujourd'hui composé d'ensembles structurellement différents, difficiles à saisir depuis la voie publique. Il conviendrait donc de faire une étude plus détaillée de cet ensemble ecclésial, dont l'emprise au sol est importante dans le centre ancien, d'autant que les dossiers de préinventaire constitués dans les années 1970 signalent la présence d'un escalier en fer forgé intéressant, ainsi que de caves dont les voûtes reposent sur des piliers à chapiteaux.

La poste était anciennement installée tout à côté du presbytère, à l'angle de la rue Haute-Foulerie et de la rue de l'Abbé-Gérard. Ce bâtiment, qui ne semble pas avoir été construit à l'origine pour remplir cette fonction, n'a pas été recensé car il est aujourd'hui dénaturé par la boutique qui s'est installée au rez-de-chaussée. Il a par ailleurs perdu sa modénature. Le bureau de poste encore en service aujourd'hui a été quant à lui implanté à une date indéterminée rue du Faubourg de Chartres. Il s'agit d'un bâtiment inséré dans le front bâti, doté d'une riche modénature d'inspiration classique et de ferronneries intéressantes (ci-contre). L'édifice s'est vu accoler une extension, devenu bureau principal ; une de ses baies a en outre été bouchée pour accueillir un distributeur.



Le château*



Le château de Dourdan est situé au cœur même de la ville, rue du Marché-aux-Grains. Il fut construit à partir du XIIIe siècle en calcaire et en grès.

Son histoire remonte à Philippe-Auguste puisque c'est ce monarque qui en décida la construction au début du XIIIe siècle (très certainement dans les années 1220), dans le cadre de sa campagne de fortification du royaume. A l'origine, il existait à son emplacement une forteresse en bois.

Philippe-Auguste établit une fortification rationnelle du royaume à travers une grande campagne de construction.

L'édification du Louvre entre 1190 et 1202 en fut un point de départ. On retrouve ainsi assez fréquemment dans les châteaux issus de cette campagne de construction le plan carré accompagné d'un solide donjon, la taille et le parti pris fonctionnel que présentait l'ancien Louvre. De plan rectangulaire, ponctué par des tours circulaires sur les angles et sur les flancs avec un châtelet d'entrée, le château de Dourdan s'inscrit dans la lignée de ce Louvre « philippin ». La présence d'un donjon de forme circulaire et pourvu de trois niveaux, situé à un angle du château, ne vient que confirmer le parallèle.

En 1385, le château échoit au duc de Berry. Il y fait quelques aménagements notamment sur le logis royal du XIIIe siècle. Jean de Berry ira jusqu'à faire représenter l'édifice dans ses célèbres *Très Riches Heures*. Le duc rehausse une partie du logis d'un étage.

Au XVIe siècle, le château subit les guerres entre protestants et catholiques. Il devient une place d'armes et on y construit des écuries. Il ressort ruiné des guerres de religion. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le bâtiment connaîtra des transformations comme l'ajout d'une chapelle ou d'un pont de pierre par exemple. En 1690, il est transformé en prison royale. Cette fonction carcérale perdurera jusqu'à la Révolution où il est désormais prison départementale. Elle abrite des prisonniers jusqu'en 1852. A noter qu'au XVIIIe siècle, en 1743, malgré ce changement de fonction, on construit un nouveau bâtiment pour le grenier à sel.

L'école communale de Dourdan occupait une partie du château (le grenier à sel) vers 1830. Dans ce sens, on conçoit une nouvelle entrée pour les enfants à travers la création d'un pont de pierre donnant sur la rue de Chartes. L'école est déplacée ensuite dans la propriété de l'ancien maire de l'époque, rue d'Étampes.

En 1852, le château est acheté par Amédée Guénée qui, pendant onze ans, restaure l'édifice en partie ruiné. C'est à ce propriétaire qu'on doit notamment la construction d'un escalier au sud donnant un accès sur les fosses. En 1863, le château est légué à la famille Guyot. Joseph Guyot transformera le bâtiment : il va aménager des appartements dans le grenier à sel dans un style éclectique et néo-gothique.

Sa fille, la comtesse de Gaillard de la Valdène, vend le château en viager à la ville de Dourdan en 1961. Elle meurt en 1969 ; la ville en récupère la propriété à cette date. Elle va alors entamer une restauration de l'ensemble pour ensuite y implanter un musée. Il est installé dans l'ancien grenier à sel du XVIIIe siècle.

En 2002, les projets de restauration se poursuivent : on rétablit ainsi la partie sud du châtelet jusqu'à la tour médiane sud ouest. Ces chantiers font l'objet de nombreuses découvertes sur le passé du château. On met ainsi à jour les vestiges de l'ancien logis royal de Philippe-Auguste.

Le château est classé par arrêté le 9 décembre 1964. Une zone de protection entoure l'édifice. A cela vient s'ajouter la protection du centre ancien de Dourdan.

* Par Suzanne Choureau. Les autres encarts qui suivent sont du même auteur.

L'église Saint-Germain-l'Auxerrois



Construite en grès et en calcaire, elle se situe en face du château de Dourdan, sur la rive gauche de l'Orge.

Sa construction commence au XIIe siècle et s'étendit jusqu'au XVIIe siècle. Son plan est relativement traditionnel : de forme rectangulaire, orienté d'est en ouest, il comporte un transept, trois nefs de dix travées et trois clochers.

En 1150, il existait déjà une partie de l'édifice. C'est en effet durant cette période que Grosnelus, évêque de Chartres, le donne aux chanoines de Saint-Chéron-lès-Chartres. L'église accuse certains traits gothiques caractéristiques de cette période. La nef et les bas-côtés en sont ainsi représentatifs. En outre, on reconnaît un certain tribut de l'église de Dourdan envers la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

Aujourd'hui, seules les parties basses des tours clochers, la travée de la croisée du transept, une partie des bas-côtés et les deux dernières travées du chœur sont des témoins de l'église primitive.

L'église Saint-Germain-l'Auxerrois est achevée au XIVe siècle mais est restaurée dès la fin du XVe siècle après les destructions opérées par la Guerre de Cent Ans. Tout comme le château à cette époque, l'édifice connaît de sérieuses dégradations suite aux guerres de religion. Cela entraîne la reconstruction des flèches vers 1641. En 1689, on ajoute la chapelle de la Vierge derrière le chœur ce qui a pour conséquence d'augmenter significativement la longueur du bâtiment.

Pendant la Révolution, l'église est transformée en « Temple de la raison victorieuse » puis en prison jusqu'en 1795. En outre, c'est à cette époque qu'elle perd tous ses ornements.

L'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Dourdan est classée par arrêté le 26 octobre 1967. Elle bénéficie d'une zone de protection dans son pourtour, complétée par celle du château et par l'inscription du centre ancien de Dourdan.

L'Hôtel-Dieu

La fondation de l'hôtel-Dieu remonte au XIIIe siècle, en 1220, suivant une volonté royale. Il se trouve alors au cœur de la ville, près de l'église Saint-Germain. C'est alors un corps de logis complété d'une chapelle.

Les premiers changements surviennent au XVIIe siècle. Il est alors un ensemble qui consiste en un seul corps de logis couvert de tuiles. C'est à cette époque que Marie de Médicis accorde sa bienveillance à l'institution suivie ensuite par Anne d'Autriche. Ces deux reines nomment les sœurs de la charité pour soigner les malades : la tutelle de la ville qui existait auparavant est supprimée.

De 1766 à 1770, l'hôtel-Dieu est reconstruit entièrement sur son emplacement d'origine, grâce à d'importantes donations. L'aile droite, la chapelle Saint-Jean l'évangéliste et les salles des malades datant de cette époque sont actuellement toujours visibles. A la Révolution, l'hôtel-Dieu devient un hôpital.



Le XIXe siècle introduit de nouvelles transformations. De 1853 à 1856, l'aile gauche est prolongée pour accueillir vieillards et enfants. Ceci est une véritable avancée puisqu'auparavant, ils n'étaient pas

acceptés au sein d'un hôtel-Dieu. C'est également à cette époque que la chapelle est dotée de nouveaux vitraux et de boiseries.

L'hôtel-Dieu est en fonction jusque dans les années 1970. La chapelle est en revanche désaffectée. A cette époque, l'édifice est considéré comme trop exigü : on le transfère dans de nouveaux locaux. L'hôtel-Dieu renferme aujourd'hui une maison de retraite. Pour autant, la chapelle n'a toujours pas retrouvé d'activité.

Enfin, l'hôtel-Dieu est inscrit par arrêté du 19 septembre 1988. La protection concerne les parties du XVIIIe et du XIXe siècle.

La halle

La halle se situe à côté de l'église, place du général de Gaulle. Construite en pierre, meulière et en bois, elle mesure 38,30 mètres de long.



Il existait déjà avant le XIXe siècle une halle construite au XIIIe siècle. Celle-ci devenue trop vétuste, la décision est prise dans les années 1830 d'en édifier une nouvelle. On fait ainsi appel à l'architecte Lucien-Tirte van Clemputte associé à l'entrepreneur Alexis-Léonard Pommier, qui érigent la halle en 1836. Elle fut ensuite rénovée en 1922.

La halle de Dourdan se présente comme un bâtiment allongé complété aux deux extrémités par un pavillon, le tout surmonté d'une couverture en

ardoise. Elle est également composée de deux étages.

La façade orientale est habillée d'un pavillon à pan coupés. La façade occidentale revêt un aspect différent : c'est un petit pavillon ajouté de deux ailes latérales avec une entrée centrale en plein cintre.

Le château du Parterre

Situé sur l'avenue de Paris, le château du Parterre est un bâtiment de plan allongé, composé de deux ailes couronnées de balustres en pierre. De nos jours, il est compris dans un parc à la française et une aile perpendiculaire a été ajouté au corps principal.

Son histoire monte au XVIIIe siècle : en effet, c'est en 1725 que Michel Levy, alors conseiller du roi, décide de le bâtir. En plus d'un château, il adjoint une orangerie et une ménagerie ce qui nécessitera la destruction des maisons de l'ancienne rue des Bordes. Enfin, il fait dessiner un jardin à la française selon le style mis à la mode par le Nôtre.

En 1739, le domaine devient la propriété de Madame de Verteillac. Son fils transforme le jardin en parc à l'anglaise en 1764.

La Révolution touchera particulièrement le château du Parterre. En 1791, le comte de Verteillac émigre, abandonnant le domaine qui est peu à peu délaissé. En 1793, le bâtiment sert de caserne pour la Garde Républicaine ; les caves deviennent un lieu de fabrication du salpêtre. Un nouveau changement intervient au début du XIXe siècle. En 1803, le domaine est acquis par une société d'actionnaires composée de vingt et un habitants de Dourdan. Le parc est ouvert aux Dourdannais tandis que l'intérieur abrite la mairie, le tribunal et la bibliothèque de la ville. Le premier étage renferme des logements.

Dans les années 1860, la ville rachète le château du Parterre. Ce n'est que durant ces années qu'il devient l'hôtel de ville de Dourdan, fonction qu'il possède toujours de nos jours.

On compte par ailleurs un nombre important d'anciennes écoles à Dourdan, publiques ou privées, dont certaines sont encore en fonction. Peu d'entre elles ont cependant été recensées dans le cadre du diagnostic, en raison des transformations qui ont accompagné à la fois l'évolution des besoins, la croissance de la population et parfois, les changements d'affectation. Ainsi, l'actuelle école primaire installée entre la rue Jubé de la Pérelle et la rue des Boucheries depuis 1885 forme aujourd'hui un complexe architectural mêlant différentes époques de construction et dont la maison dite de Roustam Raza (cf. *infra*) constitue l'origine. De même, l'école située entre la rue Debertrand et le boulevard des Alliés, dont le bâtiment principal s'appuie sur les remparts (ci-dessous), comporte des extensions réalisées sans souci de cohérence architecturale.



La plupart des établissements scolaires dourdannais recensés datent du XIXe siècle : l'ancienne école privée de garçons de la rue Debertrand (ci-dessous) est ouverte avant le milieu du siècle, avant d'être transformée en école maternelle entre 1882 et 1963. Elle a perdu ensuite son affectation scolaire pour devenir un foyer pour orphelins, appelé l'institut Beaulieu, puis un centre médico-psychologique. Aujourd'hui, d'importants travaux sont en cours pour en faire une agence bancaire. Le bâtiment, de taille modeste, se distingue nettement dans la rue Debertrand, d'abord par son implantation, en retrait par rapport au front bâti, mais aussi par son style et sa modénature soignée sur le corps central surmonté



d'un fronton triangulaire. En revanche, le toit de tuiles plates (et non d'ardoises, comme l'on pourrait s'y attendre) rappelle la dominante rurale de la rue (cf. *infra*). L'ensemble garde encore pour le moment son allure classique, même si sa symétrie est aujourd'hui relative : les ouvertures semblent avoir été reprises au cours du temps mais les deux ailes qui flanquent l'avant-corps central ont toujours une volumétrie semblable.

En 1839 est ouverte juste à côté de l'église, une « salle d'asile » (ancien nom des écoles maternelles, destinées dans un premier temps à accueillir les enfants des ouvrières), appelée pensionnat Saint-Paul et gérée par les sœurs de Saint-Paul de Chartres. Les bâtiments sont de grande ampleur et se joignent à l'ensemble ecclésial mentionné plus haut. De la rue, peu d'éléments se donnent à voir hors le porche monumental en grès taillé et le



clocheton (de la chapelle ?) qui le surmonte derrière un grand toit en ardoises. Ailleurs, un haut mur de clôture en moellons chaperonné de tuiles bloque la vue. Depuis la rue de l'Abbé Gérard, on ne distingue guère qu'un bâtiment à l'allure austère, percé régulièrement d'ouvertures qui font penser à un dortoir (ci-contre).



Néanmoins, une carte postale du début du XXe siècle laisse entrevoir l'intérieur de la cour et témoigne de la présence – tout du moins à cette époque – d'une chapelle dotée de verrières de style néo-roman et d'une corniche richement sculptée. Ses murs sont contrebutés par de petits contreforts et la toiture est coiffée d'un petit clocher aux ouvertures trilobées et entièrement couvert d'ardoises. Une marquise spectaculaire court le long des côtés de la cour – il n'a pas été possible de savoir si elle était toujours en place. On reconnaît sur le bâtiment du flanc gauche (qui longe la rue Demetz) la modénature et les types d'ouverture que l'on voit encore aujourd'hui sur le bâtiment perpendiculaire à cette même rue (cf. page précédente).

Enfin, un dernier établissement scolaire remarquable a été recensé : il s'agit de l'ancienne École Supérieure (aujourd'hui collège Émile Auvray), située un peu à l'écart du périmètre considéré ici, à l'entrée de

l'avenue de Paris. Les bâtiments d'un étage carré surmonté d'un étage de combles sous un toit mansardé s'organisent selon un plan en U assez resserré. Les murs sont construits sur un soubassement de moellons de meulière apparent ; couverts d'enduit lisse, ils sont ornés d'un décor de briques polychromes et d'une modénature de plâtre. Une grande extension en forme de paquebot a été ajoutée en 1989. Elle est cependant peu visible depuis l'avenue de Paris et n'a pas nui à l'intégrité du bâtiment d'origine.

Le monument aux morts de la ville se distingue par la qualité et la finesse de son décor : construit dans un style néo-classique sur les plans de l'architecte Vernholes, il est orné d'une mosaïque réalisée par les ateliers parisiens d'Ebel. Il a été inauguré le 11 novembre 1925. Il a été qualifié de remarquable.



2. Maisons de bourg et maisons à boutique

Le tissu urbain du centre-ville est majoritairement constitué de *maisons de bourg**, ces bâtiments mitoyens qui occupent toute la largeur de leur parcelle et dont l'accès se fait directement sur la rue. Leur mitoyenneté et l'alignement des façades sur la voie créent à Dourdan des fronts urbains continus, notamment rue de Chartres (ci-contre) ou rue Saint-Pierre (ci-dessous). Ces fronts bâtis, plus hauts dans la partie ouest de la ville, où les bâtiments comptent majoritairement deux étages carrés, ne forment cependant pas des lignes de toiture continues et homogènes : les volumes et les hauteurs – ainsi que les époques – ont plutôt tendance à s'emboîter, révélant les couches chronologiques du bâti.



De manière générale, les maisons de bourg se signalent en façade par la régularité de leurs ouvertures et par la qualité de leur modénature. A Dourdan, elles connaissent de très nombreuses variantes, en taille ou en décor. On trouve ainsi des maisons très modestes, sans étage, qui comptent généralement deux travées, parfois une lucarne, très proches en tous cas par leur volumétrie des maisons de faubourg, aux fonctions mi-urbaines, mi-rurales. Elles sont surtout localisées dans les parties les plus anciennes de la ville, aux alentours immédiats du château (ci-dessous, rue des Fossés-du-Château et rue Héroux : on constate que les formes et décors peuvent être très différents d'une maison à l'autre).



A l'inverse, certaines constructions sont de plus grande ampleur et peuvent compter jusqu'à cinq ou six travées en façade. Dans ce cas, elles n'ont pas plus d'un étage carré (ci-dessous, rue de Chartres). Les maisons plus hautes sont toujours bien moins larges : elles ne comptent en général que deux, parfois trois travées (autour de la halle et rue de Chartres, ci-dessous).



Le gabarit le plus commun parmi les maisons de bourg recensées est celui d'une maison à un étage, aux combles aménagés ou non, qui compte trois travées et pour laquelle la porte se trouve au centre de la façade. Toutefois, les mises en œuvre de ce volume de base sont très variables.

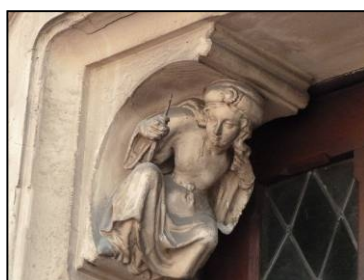


Parmi les maisons de bourg recensées au centre ville, deux ont été qualifiées de remarquables, davantage en raison de leurs spécificités architecturales que de la préservation de leurs caractères d'origine : en effet, s'il existe un point commun entre tous

les édifices de cette typologie à Dourdan, c'est bien leurs reprises et adaptations – qui vont parfois jusqu'à la dénaturer (cf. *infra*) – au cours du temps. Ainsi, la maison ci-contre, dont la forme des ouvertures et l'appareillage en partie en grès taillé témoignent de l'ancienneté, a vu ses ouvertures plusieurs fois reprises. Dernière modification en date, les huisseries pvc qui viennent remplacer des fenêtres sans doute en bois, dont les vitres étaient probablement divisées en carreaux.



Les deux maisons remarquables se situent rue d'Etampes et rue Saint-Pierre. Il s'agit pour toutes les deux de constructions – ou reconstructions – relativement récentes, puisqu'elles datent de la fin du XIXe siècle. Elles s'insèrent sur des parcelles très étroites, où une construction était déjà signalée sur le cadastre napoléonien. D'une part, la maison dite « Le Tellier », du nom de son architecte parisien, se signale par son élégant décor néo-gothique, et notamment par les deux sculptures – sans doute choisies à l'époque sur catalogue – qui encadrent la porte d'entrée. D'autre part, une petite maison à un étage carré et combles aménagés reprend rue Saint-Pierre tous les attributs décoratifs du pavillon sur catalogue de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle : lucarne charpentée avec ferme apparente, modénature, décor de briques polychromes, ferronnerie, qui lui donnent un aspect pittoresque en pleine ville.



La maison à boutique est une variante de la maison de bourg : elle aussi mitoyenne des deux côtés, elle s'insère dans les fronts bâtis. Elle superpose une boutique et un (ou plus souvent deux) étage d'habitation. La parcelle comporte souvent des dépendances à l'arrière, ateliers ou lieux de stockage, mais elles ne sont pas visibles depuis la voie publique. Côté rue, la maison à boutique se signalait autrefois par sa décoration et ses bandeaux-enseignes ; de temps à autre, il est encore possible d'en voir ou d'en deviner un sur une façade. Ainsi, rue de Chartres, le bar-tabac est annoncé en lettres peintes sous la corniche ; il ne s'agit néanmoins pas d'une inscription très ancienne : une carte postale datant des années 1910 indique une armurerie (page suivante).



Les maisons à boutique sont assez présentes à Dourdan (notamment rue de Chartres et autour de la halle), en raison du rôle commercial de la ville, lieu de marchés et de foires où sont revendues les productions des terres alentours, bassin de population et donc de services. Ce sont des bâtiments fréquemment dénaturés aujourd'hui : en effet, si leur fonction commerciale a souvent perduré, la succession des enseignes et des activités a imposé des remaniements constants. Ceux des dernières décennies sont sans doute les plus destructeurs, maintenant que prévalent les boutiques spacieuses, sans cloisonnements, ouvertes sur la rue par de larges vitrines où le vitrage prend la plus grande place, et annoncées par de nombreuses enseignes colorées en plastique qui demandent moins d'entretien et se changent facilement. Les anciennes devantures en bois ou les ouvertures closes de volets de bois sont devenues très rares. Il en existe une rue Saint-Pierre (ci-dessous à gauche) et peut-être, à l'état de traces, rue de la Haute-Foulerie (ci-dessous à droite) : sans que cela soit avéré, cette maison très ancienne, dont l'élévation en pans de bois a été récemment mise à nu, comporte en rez-de-chaussée une large ouverture encore fermée de volets de bois qui fait penser à une échoppe ou à une boutique. Elle a été qualifiée de remarquable.



Trois autres maisons à boutique remarquables ont été recensées : elles marquent plusieurs époques de construction. La plus ancienne est celle du 10 rue Demetz, à côté de la halle (page suivante, à gauche). Il s'agit d'un bâtiment qui pourrait dater du début du XVIIe siècle, comme le suggère son appareillage en briques et pierres ainsi que la forme de sa belle corniche de briques. La maison abritait peut-être à l'origine un relais ; elle conserverait aujourd'hui un escalier intéressant, des caves et un puits dans sa cour.

La maison à boutique de la rue de Chartres (ci-dessous à droite) a vraisemblablement été construite au siècle suivant, mais rien ne prouve qu'il s'agissait déjà d'y accueillir une boutique. Sa façade est ornée d'une corniche en pierre de taille, ainsi que de ferronneries du XVIII^e siècle ; à l'angle de la maison, une petite niche abrite une statue. A l'arrière, une tour carrée abrite l'escalier.



La troisième maison se situe également rue de Chartres et a une emprise au sol *antécadastré** ; elle comporte cependant des traces de reprises au XIX^e siècle. Elle a conservé son plan en L, les proportions de ses ouvertures, ainsi que son toit de tuiles plates coiffé de deux lucarnes sur versant et ponctué de deux hautes cheminées en briques. A l'intérieur, après un étroit couloir, se trouve en escalier en bois, rampe sur rampe, à balustres.



Certaines maisons à boutique ont été édifiées dans un but également urbanistique : c'était le cas de l'ancien hôtel du Croissant et du bâtiment qui lui fait pendant de l'autre côté de la rue de Chartres (voir la carte postale page précédente). Tous deux se signalent par leur forme identique, plutôt haute et massive, et par la présence du pan coupé sur lequel se situe l'accès. Leur silhouette marque fortement l'entrée de la rue ; trop dénaturées aujourd'hui, ces maisons à boutique n'ont cependant pas été recensées.

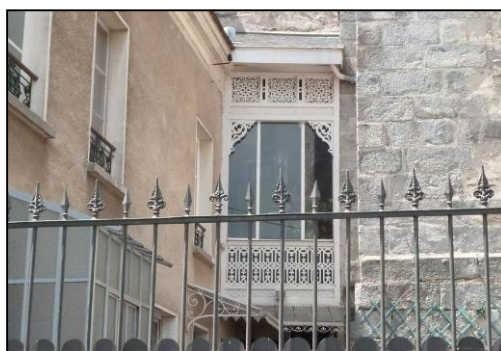
3. Hôtels urbains, maisons de notable et villas

A côté de cet habitat proprement urbain, il existe au cœur de la ville quelques demeures qui se distinguent par leur taille, leur implantation, l'ordonnancement de leur façade ou leur décor. Il s'agit de bâtiments dont les façades sur rue reflètent souvent le prestige dont jouissait l'occupant. En fonction de leur situation sur leur parcelle ou de leur taille, on les qualifie d'hôtels urbains, de *maisons de notables** ou de *villas**.

L'hôtel urbain est la forme la plus proche de la maison de bourg, car une partie au moins de sa façade est insérée dans le front bâti. L'accès sur rue se fait par une porte cochère. C'est une typologie qui demanderait à être qualifiée plus précisément, en fonction de la distribution intérieure ou de l'organisation de l'ensemble de la parcelle : le diagnostic ne peut pour sa part s'appuyer que sur les façades visibles depuis la rue. Trois hôtels urbains ont été recensés à Dourdan, assez disparates, assez dispersés, assez transformés dans l'ensemble. Ce sont toutefois des bâtiments qui ont en commun d'être très anciens, notamment rue de la Haute-Foulerie (ci-dessous à gauche) et rue Saint-Pierre (ci-dessous à droite) ; le passage cocher abrite aujourd'hui une boutique et l'arrière du bâtiment est très dénaturé. On note cependant des similitudes architecturales notables avec la boutique de la rue de Chartres signalée plus haut).



L'appellation de maison de notable pour les demeures situées en centre-bourg recouvre des réalités assez disparates. Elles comportent toutefois au moins cinq travées et un accès qui se fait indirectement, par un jardin ou une cour. La maison située sur le flanc est de l'église (qui comporte une belle loggia ouvragée), ainsi que la maison dite de Roustam Raza, actuellement école Georges Leplâtre, correspondent à cette typologie.



On compte enfin quelques villas dans le centre ancien : si le terme s'applique surtout à des édifices construits au cours du XIXe siècle, il peut aussi désigner des édifices plus anciens qui se caractérisent essentiellement comme des maisons de notable de taille réduite, dotées d'un jardin. Celle de la rue Héroux (page suivante, à gauche) s'apparente à une maison de campagne, avec son implantation perpendiculaire à la rue, ouvertures tournées vers la vue, et sa modénature soignée et sobre, sur une façade très simple. Celle de

la rue Debertrand (ci-dessous à droite) présente un volume plus classique, que l'on retrouve très fréquemment au XIXe siècle.



4. Le rural dans la ville : fermes, maisons rurales et cours communes

Avant la seconde moitié du XXe siècle, la commune de Dourdan restait essentiellement agricole : on trouve ainsi des bâtiments agricoles et ruraux jusque dans le centre-ville. Néanmoins, les traces en deviennent de plus en plus ténues, tant les bâtiments ont été transformés depuis qu'ils ont perdu leur affectation première : ainsi, rue Debertrand, où se trouvaient quelques grandes *fermes** organisées autour d'une cour, les vestiges de cette activité ne sont visibles que par une personne avertie, d'autant que ce qui reste est souvent situé dans les parties privatives des édifices, dans les cours et jardins à l'arrière. On trouve ainsi au 12 rue Debertrand une galerie en bois dans la cour, qui a pu servir de séchoir (ci-dessous, à gauche). Dans la ferme voisine, ce sont des restes de mur de pierre que l'on peut apercevoir dans le parking. Toutefois, les façades sur rue n'ont conservé aucun caractère rural.

On trouve encore quelques petites *maisons rurales** rue Héroux, à proximité du château. Elles ont conservé – au moins sur rue – leur aspect modeste, leurs ouvertures irrégulières et les petites annexes agricoles qui les accompagnaient (ci-dessous à droite).



LES FAUBOURGS

Les faubourgs sont les quartiers qui se sont développés à l'extérieur de l'enceinte et dont la limite est aujourd'hui marquée par les vestiges de portes. Cela concerne au nord-ouest le faubourg de Chartres, le long de la rue du même nom et de la rue Bonniveau ; à l'est, le faubourg Grouteau, de part et d'autre de la rue Raymond Laubier ; au sud-est, le Faubourg d'Étampes ; au sud-ouest enfin le faubourg du Puits des Champs ainsi que le secteur situé autour de l'actuelle rue Jubé de la Pérelle, où l'urbanisation est plus récente, le tissu urbain plus diffus mais qui possède néanmoins le caractère semi-rural propre aux faubourgs. Ces quartiers sont aujourd'hui absorbés par la ville mais la toponymie et l'architecture permettent encore de les distinguer. Les faubourgs accueillent traditionnellement les activités liées aux transports et aux déplacements (auberges, hôtels, garages) ou celles qui ont été rejetées de la partie centrale de la ville en raison des nuisances.

A Dourdan, cette appellation commune de faubourgs recouvre des territoires très différenciés : rien de commun en effet entre les petites maisons rurales du Madre, au bord de l'Orge, et les maisons de bourg aux façades soignées du faubourg de Chartres (ci-dessous).



Le Madre, dans le faubourg d'Étampes, est l'ancien quartier de la léproserie, installée semble-t-il au XIIe siècle, à l'écart de la ville. Elle comportait une petite chapelle très simple, détruite en 1935-36⁹. Le secteur accueillait également au XIXe siècle un moulin (aujourd'hui dénaturé) et une tannerie (disparue). Ne subsiste aujourd'hui que la fontaine Saint-Laurent, à l'entrée du quartier, côté avenue d'Étampes. Les faubourgs comme le Madre sont le résultat d'une urbanisation spontanée et ont une architecture spécifique, faite de petites maisons basses. L'ensemble présente un caractère semi-rural, avec des jardins derrière les bâtiments qui bordent les rues. Toutefois, comme les bâtiments sont modestes et de dimensions restreintes, ils sont fréquemment transformés ou dénaturés.

A l'inverse, le faubourg de Chartres présente une continuité plus forte avec le centre-bourg, tant dans les typologies représentées (maisons de bourg, commerces, puis villas à partir du XIXe siècle) que dans les formes qu'elles prennent. On y trouve cependant aussi quelques maisons rurales.

⁹ Des photos de cette chapelle au moment de sa démolition sont conservées dans les dossiers de préinventaire. Elles proviennent des archives de Maître Chanson, notaire à Dourdan.

1. Maisons rurales et maisons de maraîchers

Il s'agit des typologies les plus représentées dans l'ensemble des faubourgs. On observe cependant une concentration plus forte au Madre, où l'on peut en observer plusieurs semblables, implantées de manière contiguë, en retrait par rapport à la rue : un minuscule jardin les sépare de la voie (ci-contre). Il s'agit d'édifices très modestes, en rez-de-chaussée uniquement ; les combles ne sont pas aménagés. Leur façade est toutefois enduite et soulignée par un bandeau lissé. La mitoyenneté permet au bâtisseur de faire l'économie des murs pignons, puisque chaque maison s'appuie sur sa voisine.



Ce type de bâti est plus rare rue du Faubourg de Chartres. On compte néanmoins des implantations anciennes (ci-contre) : cette petite maison dont le logis, construit en moellons et couvert de tuiles plates rehaussées de faîtières plus claires, se situe en fond de parcelle possède un décor sobre : bandeaux, soubassement, *marquise**, clôture en fer. L'annexe à vocation agricole, au premier plan, s'ouvre directement sur la rue : au vu de sa hauteur, cette ouverture servait probablement au déchargement. Les différents éléments de cet ensemble sont remarquablement conservés.



Rue de Bonniveau, les maisons rurales sont plus récentes, et leur décor est souvent proche de celui des pavillons construits à la même époque et dont il est parfois difficile de les distinguer. Elles présentent entre elles des similitudes de plan (rectangulaire, en rez-de-chaussée plus combles, comptant trois travées et l'accès principal au milieu) et d'implantation, en milieu de parcelle et parallèlement à la rue, avec des annexes séparées. (ci-dessous, trois maisons construites entre 1850 et 1870).



Les « maisons de maraîchers » sont des constructions hybrides : selon les critères du diagnostic patrimonial, elles ont été retenues comme maisons de bourg (elles sont mitoyennes des deux côtés et ouvrent directement sur la rue) mais elles présentent parfois une forme rurale (un bâtiment allongé et bas, avec une lucarne qui indique que les combles étaient utilisés pour le stockage des produits). On sait par ailleurs que l'arrière de leur parcelle était consacré à des activités de culture. L'appellation plus précise de « maison de maraîcher » provient du rapport de ZPPAU établi en 1996 ; cette typologie demanderait à

être étudiée plus en détail afin de définir des caractéristiques typologiques plus précises. Ces maisons restent néanmoins les témoins d'une activité agricole qui a longtemps perduré aux portes de la ville¹⁰. On les trouve surtout dans le faubourg Grouteau, le long de la rue Raymond Laubier (ci-dessous).



2. Maisons de bourg

On les trouve très nombreuses dans le faubourg de Chartres, dans la continuité de la rue de Chartres. Encore assez élevées à proximité de la porte où elles comptent souvent deux étages carrés, elles diminuent en hauteur à mesure que l'on s'éloigne vers l'ouest. La densité devient elle aussi progressivement moins forte : les fronts bâtis s'interrompent et dégagent des espaces libres dans lesquels se sont installées des villas, avant même le XIXe siècle.

Le faubourg du Puits des Champs concentre aussi ce type de bâti, avec la présence d'alignements importants. On y trouve cependant des gabarits très différents (ci-dessous).



3. Villas et maisons de notable

Les faubourgs les plus aisés comptent également quelques villas, qui se sont installés soit à leur extrémité (rue Raymond Laubier), soit dans les interstices du bâti (rue du Faubourg de Chartres). La plupart sont des constructions du XIXe siècle. Elles sont

¹⁰ Il s'agissait surtout de maraîchage, en particulier de la culture d'asperges, ainsi que d'arbres fruitiers.

fréquemment bâties sur le même plan : un plan massé, rectangulaire, avec une élévation d'un étage carré, souvent des combles aménagés ; on compte trois travées en façade et l'accès au centre. Certaines ont conservé leurs communs. (ci-dessous : en haut à gauche : rue Raymond Laubier ; les trois autres sont situées rue du Faubourg de Chartres).



Rue Jubé de la Pérelle, des villas sont implantées sur de grandes parcelles qui donnent sur l'Orge et qui étaient – ou sont parfois encore – entourées de vergers. Il s'agissait peut-être de maisons de maraîchers enrichis.

Les maisons de notable se situent elles aussi dans les interstices et aux points de jonction entre le bâti et les champs. On peut ici signaler l'actuelle bibliothèque Lejars-Rouillon, dont les bâtiments actuellement visibles datent du début du XXe siècle. Ils ont été édifiés à l'emplacement de la maison d'Orgemont, rasée en 1901. Les communs qui l'accompagnent sont remarquables (ci-dessous, à droite).



Une autre maison de notable remarquable est située à l'entrée de la rue Bonniveau. Datant du XIXe siècle, elle se distingue par la qualité de son décor et par la présence d'un belvédère ovale, finement ouvragé, qui coiffe la toiture. Des communs sont encore visibles dans la propriété.



LES HAMEAUX

La commune de Dourdan compte assez peu de hameaux : seuls Rouillon, Semont, Liphard regroupent quelques édifices. Ailleurs, il s'agit plutôt d'écartés faits de bâtiments isolés, qui se sont multipliés au cours du XIXe siècle seulement. Les hameaux ont pour leur part une implantation plus ancienne : ils sont en effet déjà visibles sur le cadastre napoléonien. En comparaison avec ce document, le hameau de Semont s'avère très transformé : la plupart des bâtiments d'alors, groupés autour d'une mare, ont aujourd'hui disparu ou ont été dénaturés. La mare elle-même a été comblée. De même, à Liphard, le petit groupe de maisons rurales proche de la grande ferme a été transformé en bâti à usage exclusif d'habitation : ce changement d'affectation a conduit à sa dénaturation complète.

Seul Rouillon comporte encore quelques bâtiments dont la morphologie correspond encore à des usages anciens. C'est un hameau à vocation exclusivement agricole, organisé le long d'une rue, entre deux grandes fermes. Cette voie est doublée par une rue parallèle autour de laquelle le hameau se poursuit, mais elle appartient administrativement à la commune de Longvilliers et n'a pas été prise en compte. Seules ont été recensés à Rouillon une grande ferme seigneuriale et quelques maisons rurales, assez transformées.

La ferme de Rouillon (illustrations page suivante) est une ferme seigneuriale dont l'ensemble de l'emprise au sol est antécadastre. Elle se distingue côté rue par ses grands murs aveugles qui ferment une cour rectangulaire autour de laquelle les différents bâtiments, logis et bâtiments d'exploitation, s'organisent. La grande porte charretière cintrée est doublée d'une porte piétonne. On aperçoit le sommet d'un pigeonnier, symbole du pouvoir seigneurial, au fond de la cour à droite ; à gauche, deux avancées : un grand porche de grange et ce qui semblait être à l'origine une aire de battage. L'ensemble est protégé au titre des Monuments historiques (ISMH 1977).



A aussi été repérée une maison rurale qui comporte vraisemblablement une cave indépendante : en effet, une petite entrée a été vue dans son jardin, qui conduit sous un talus enherbé (ci-contre). Le cadastre indique un petit couloir à cet emplacement.



Jusqu'à une date récente, les hameaux de Dourdan n'étaient pas touchés par la périurbanisation, contrairement à ceux des communes voisines. Il existe aujourd'hui un petit lotissement à Rouillon, même si le phénomène ne semble pas se généraliser.

LES NOUVEAUX QUARTIERS (A PARTIR DU XIX^E SIÈCLE)

A partir de l'arrivée du chemin de fer en 1866, de nouveaux quartiers se développent, d'abord autour de la gare, mais aussi le long des axes de communication majeurs de la commune, avenue de Paris et route d'Étampes. A proximité de la gare, avenue de Paris et rue Michel (percée dans le tissu urbain ancien du centre-bourg), les villas prédominent. Rue d'Étampes, ce sont les pavillons en série.

Ces nouvelles zones d'habitat naissent d'une conjonction de facteurs autour des années 1860 : la formation et l'essor d'une classe moyenne, le développement du chemin de

fer en Île-de-France favorisent l'émergence d'un nouveau type de constructions dans le domaine de l'architecture privée : la maison individuelle bourgeoise. Elle conjugue alors recherche formelle, matériaux de série et exigences du confort moderne. On y trouve aussi bien des liens avec l'architecture pittoresque du début du siècle (asymétrie des plans, variété des volumes, partis constructifs vernaculaires avec l'emploi des colombages, de la brique, de la meulière) qu'avec l'architecture savante (les jeux de rappel, de citations, la mode du style Louis XIII, l'ampleur de certains édifices). La nouveauté tient à l'emploi de matériaux économiques (le stuc, la fonte, le zinc, la brique, la tuile mécanique) et d'éléments décoratifs produits en série, comme les céramiques ou les *épis de faitage** moulés.

A Dourdan-même, un autre phénomène contemporain favorise la création architecturale : le regroupement d'éditeurs spécialisés dans l'architecture et les métiers d'art, et d'architectes qu'ils publient, à une époque où revues d'architecture et traités de construction connaissent un développement important : pour construire vite et beaucoup, pour répondre à une demande dont l'ampleur est inédite, on a en effet besoin de modèles, de typologies, d'exemples. Émile Thézard, Charles Juliot, Vial ensuite, qui lui succède en 1919, installent leur logis et leurs ateliers dans les nouveaux quartiers, à côté des voies de chemin de fer qui leur permettent d'acheminer directement leurs productions à Paris. Des architectes comme Eugène Vernholes (qui publiait ses réalisations et ses projets chez Thézard), Georges Tessier (édité à la fois par Thézard et par Vial), Fernand-Eugène Malbé s'implantent à proximité : une petite communauté naît. La recherche architecturale de la fin du XIXe et du début du XXe siècle observée dans la commune lui doit sans doute beaucoup.

On constate également à Dourdan l'avènement d'un nouveau type d'urbanisme, caractérisé par de grandes voies larges et droites, dont le caractère rectiligne est souligné par des rangées de platanes.

1. Villas

Cette typologie s'avère d'une grande richesse dans la commune, d'autant que les édifices sont dans l'ensemble bien préservés.

Plusieurs types et plusieurs styles se dégagent, avec d'une part des formes simples et standardisées, d'autre part des constructions plus éclectiques, très variées, qui jouent sur les volumes, les emboîtements et les décrochements. Les villas de Dourdan mériteraient une étude d'ensemble ; on ne fera ressortir ici que les éléments les plus remarquables.

Les villas sur plan massé sont assez fréquentes, à Dourdan comme dans le reste de la vallée de l'Orge. Elles sont toutes construites selon le même plan et les mêmes volumes : on compte toujours un étage carré coiffé de combles aménagés, trois travées en façade. L'accès principal est au centre de la façade avant, dans l'alignement du portail en fer forgé. La villa est entourée d'un vaste jardin ; dans l'espace qui la sépare de la rue, les communs sont encore souvent visibles. Les plus remarquables de ces demeures comportent une modénature soignée et un décor élégant. Ainsi la villa située au 15 avenue de Paris (ci-contre) comporte-t-elle une corniche sous le toit, un double cordon qui souligne la séparation entre rez-de-chaussée et premier étage, de fausses chaînes d'angle



ainsi que des encadrements de baie en imitation pierre de taille. La teinte de la modénature, plus claire que l'enduit, contribue à souligner les points forts de la façade. La toiture à la Mansart est couverte d'ardoises en écailles et percée de deux œils-de-bœuf et d'une lucarne centrale à ailerons et toit bombé en zinc façonné.

Une villa construite sur ce même plan a été qualifiée d'exceptionnelle : il s'agit, au 11 avenue de Paris, de la maison où a habité l'éditeur Charles Juliot à partir de 1889. La demeure a été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle se distingue par la qualité et la richesse de sa modénature, ses garde-corps en ferronnerie et le soin général apporté à la construction et aux finitions. Ainsi, les épis de faîtage sont en fait des vases qui ornent les extrémités de la ligne de faîte ; l'accès principal se fait par un escalier extérieur double, bordé d'une balustrade en pierre ; sur le flanc gauche, une véranda en fer forgé et verre coloré abrite le perron d'un accès secondaire. Après le rachat, Charles Juliot fait graver son initiale au centre d'un médaillon sur la façade avant. Cette inscription n'est plus visible aujourd'hui.



Viennent ensuite les villas sur plan en L, qui semblent être des villas choisies sur catalogue. Elles sont en effet construites sur des plans similaires, même si la mise en œuvre et les modules varient d'un édifice à l'autre : la profondeur du retour en équerre peut ainsi être plus ou moins prononcée, le nombre de travées plus ou moins grand, la décoration plus ou moins soignée.



La plupart des ces constructions se trouvent dans les proches alentours de la gare ou le long de l'avenue de Paris. Un cas particulier a été recensé, celui de petites villas jumelles, aux pignons sur rue parfaitement symétriques (52 et 54 avenue de Paris, ci-contre). Leur décoration repose presque entièrement sur des effets d'enduits et de couleurs, qui donnent à l'ensemble un aspect éclectique et pittoresque. Le jeu sur les formes, presque parodiques de celles de la villa traditionnelle, commence dès le portail en fer forgé, qui se compose en fait de deux portillons symétriques accolés, qui se prolongent en leur centre par un mur de séparation entre les deux parcelles.



Certaines villas constituent enfin des spécimens uniques, qui se caractérisent par l'originalité de leur architecture (même si les matériaux utilisés restent des produits de série) et la qualité de leur conservation.

Trois villas voisines de l'avenue Carnot se distinguent ainsi tout particulièrement : la villa acquise par le Touring-Club de France, tout d'abord, au numéro 11, située en retrait par rapport à la rue et dissimulée en partie par une construction de forme triangulaire de type maison de bourg qui lui est antérieure. Construite en briques et pierre, sur un plan simple, elle joue à la fois sur des rappels et citations du style Louis XIII et sur la modernité des effets décoratifs produits par l'utilisation de la brique polychrome et du fer forgé (ci-contre).



La villa voisine présente un parti architectural très différent : il s'agit de la villa dite « Bois-Verts », construite en 1897 par l'architecte Vernholes pour lui-même. Son atelier était installé à l'arrière (il est aujourd'hui détruit et cette portion de la parcelle est aujourd'hui occupée par le chantier d'un pavillon). Fait remarquable, cette villa qui présente quelques traits du style néo médiéval, a conservé l'ensemble de détails de sa décoration d'origine¹¹ : *épis de faitage**, céramiques, *aisseliers**, garde-corps en bois, huisseries d'origine en bois et à petits carreaux (certains en verre coloré), décor de briques, poignée de porte d'entrée en laiton et céramique, marquise (dont les vitres ont malheureusement disparu).

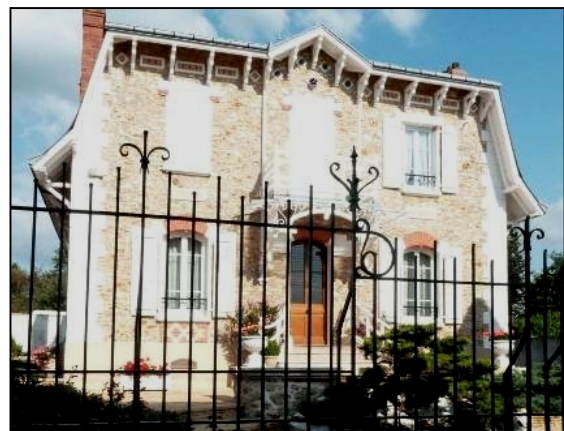


¹¹ Connue par une planche aquarellée parue dans *l'Architecture usuelle*, 3^e année.

La villa située au 7 avenue Carnot était à l'origine une banque, comme l'indique l'inscription au-dessus de la porte. La décoration du bâtiment est exceptionnelle pour le territoire d'étude, en particulier les céramiques qui ornent la tour d'entrée. Dans l'embrasure en demi-cercle qui surmonte la porte-fenêtre du premier étage s'inscrit en effet une composition en céramique dont le motif fait penser aux œuvres du peintre tchèque Alfons Mucha, fer de lance de l'Art Nouveau. A l'étage supérieur, des frises aux motifs floraux dans les mêmes tons encadrent une petite baie sous le débord du toit, soutenu par des aisseliers. La banque a aujourd'hui été transformée en habitation.



On peut encore signaler ici les deux villas atypiques ci-dessous, respectivement situées au 3 avenue de Paris (à gauche) et 8bis rue Etienne Minot (à droite). Les dossiers de préinventaire datent la première de 1900. Elle se distingue par ses éléments en bois, aisseliers, balcons et garde-corps, qui ponctuent la façade et semblent l'enserrer dans un maillage. La seconde est attribuée à l'architecte Eugène Vernholes, mais l'on ne dispose à ce jour d'aucun document qui le prouverait. Elle se caractérise par la forme atypique de son toit.



Citons enfin le cas particulier de la villa située au 29 avenue de Paris : il s'agit d'une maison de taille modeste et de plan rectangulaire construite au cours du XIXe siècle (les souches de cheminée sur pignon en témoignent, ainsi que les cadastres) et dont seule la

façade avant est décorée (photographie page suivante). Les pignons, pourtant visibles depuis la rue ne sont couverts que d'un enduit au ciment, qui donne au bâtiment de profil l'air d'une maison rurale. De face, cependant, le mur est traité avec soin, dans un style néo-classique sobre, avec un petit fronton triangulaire surmontant un léger avant-corps central. La porte d'entrée est protégée par une marquise aux verres colorés. Le bâtiment est au milieu d'une petite parcelle d'angle.



2. Pavillons

Les *pavillons** sont des formes d'habitat plus petites, construites en rez-de-chaussée, parfois complété par un étage de comble. A Dourdan, on les trouve principalement avenue de Paris (mais à plus grande distance du centre-ville que les villas ; la limite entre les deux types de construction est assez nette), rue Pierre Séward et ses perpendiculaires, ainsi que route d'Étampes. Ils sont le fruit d'une époque, celle de la naissance de l'habitat individuel, de la standardisation et de la recherche de la diminution des coûts. Ils sont choisis principalement sur catalogue.

Certains sont néanmoins pensés comme des villas en miniature, à des degrés divers : ils en adoptent principalement les codes décoratifs (ci-dessous à droite, le faux pignon orné de faux colombages en ciment, le balcon ; à gauche, la spectaculaire marquise en fer, la ferronnerie du balcon, la céramique – alors que le plan de base est très classique).



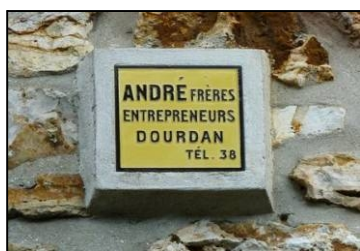
Mais on trouve cependant à Dourdan de pavillons de plans standards, avec une décoration qui l'est tout autant. On compte deux types principaux, comme pour les villas :

- soit le pavillon est construit sur un plan au sol rectangulaire, voire carré. La façade principale, celle qui fait face à la rue et qui comprend l'accès, est située sur le pignon. L'ensemble de l'édifice a un aspect plutôt massif et trapu (ci-dessous à gauche).
- soit il est bâti sur un plan en L, comme les villas signalées plus haut : il ne comporte néanmoins pas d'étage carré (ci-dessous à droite).

Dans les deux cas, le décor reste sobre. On trouve à Dourdan de nombreuses déclinaisons de ces types, en fonction des choix proposés par le catalogue de l'entrepreneur, qui prévoit fréquemment plusieurs tailles et versions d'un même modèle, ainsi que des séries d'options.



Avenue de Paris a été repérée une série de pavillons signés : tous construits sur des parcelles mitoyennes, ils portent dans l'angle gauche de la façade, juste sous le toit, une plaque indiquant le nom et les coordonnées de leur constructeur (« *André Frères, Entrepreneurs, Dourdan, Tél. 38* »). Ce sont des constructions qui semblent dater des années 1930 (ci-dessous).



3. Immeubles

Les *immeubles** sont rares à Dourdan où l'habitat individuel domine, du moins dans les parties de la ville antérieures aux années 1960. L'un d'entre eux, situé en face de la gare, a été qualifié de remarquable en raison de la préservation de ses caractéristiques d'origine (ci-contre). Construit entièrement en moellons de meulière, il comporte de la modénature et un décor de briques. Son entrée est encore protégée par une marquise.



LES ÉCARTS

Le territoire de la commune est ponctué de bâtiments isolés, dont beaucoup ont été construits au cours du XIXe siècle, à une période où la villégiature se développe aux marges de l'agglomération parisienne. Certaines demeures ont été rattrapées par l'urbanisation et se trouvent aujourd'hui incluses dans le continuum urbain autour de Dourdan.

1. Fermes

Ce sont les établissements les plus anciens parmi les écarts. Trois d'entre elles ont été recensées ; il s'agit dans tous les cas de grandes fermes à cour fermée. La ferme du Petit Semont est directement rattachée au château voisin du même nom (ci-dessous, à gauche). Les fermes de Vaubesnard (ci-dessous à droite) et de Liphard (en bas) sont quant à elles indépendantes. L'intérieur de la cour n'a été vu qu'à Liphard : les bâtiments sont en assez mauvais état, mais un proche de grange maçonnée, de taille imposante, fait directement face au portail d'entrée. L'exploitation agricole est toujours en activité. La ferme de Vaubesnard se caractérise par sa fermeture complète sur l'extérieur (les murs des annexes agricoles sont restés aveugles) et par l'alignement des toitures couvertes de tuiles plates.



2. Lieux de villégiature : chalets, villas, maisons de notables et châteaux

Dès les XVIIe et XVIIIe siècle, de grandes propriétés qui comprennent de vastes parcs et jardins d'agrément sont construites sur le territoire de Dourdan. Des maisons de campagne ont ainsi été recensées au sud de la ville, rue Regnard et rue Lebrun (ci-dessous). Encloses de hauts murs, elles comportent une façade principale tournée vers le grand parc qui les entoure. Leur décoration est très sobre : contrairement aux maisons de notable des siècles suivants, elles ne sont pas faites pour être vues et ne font donc pas l'objet d'une mise en scène par rapport à la rue. Ce qui compte alors, c'est la vue que l'on peut avoir depuis la maison, sur le jardin ou sur le paysage.



Mais les constructions sont surtout nombreuses au cours du XIXe siècle ; elles prennent souvent le nom de château, même si cette appellation recouvre des réalités très différentes. Il s'agit dans la plupart des cas de demeures de grande taille, isolées sur une grande parcelle arborée, souvent à flanc de coteau, afin de bénéficier d'une vue dégagée sur la vallée de l'Orge.

Certaines constructions ont aujourd'hui disparu, telles le château du Val-Biron ou le château des Alouettes, situé à proximité de l'ancien moulin Choiselier. D'autres, en raison de la taille de leur propriété et de la croissance de la végétation, sont aujourd'hui invisibles depuis la voie publique : c'est le cas de la villa dite Bel-Air, du château de Bonchamp ou, dans une moindre mesure, de celui de Semont, tout proche. Toutes ces constructions sont néanmoins connues par des cartes postales anciennes. On sait ainsi que Bonchamp possède un style proche de Semont, mais que ce dernier est aujourd'hui très transformé : alors que les clichés anciens montrent un édifice de style Louis XIII, en brique et pierre, la petite partie que l'on peut en voir aujourd'hui est couverte d'un enduit de couleur vive qui masque tout appareillage ; le rythme et la forme de certaines ouvertures n'ont en outre pas été retrouvés.

Le Mesnil, situé près de l'Orge, est davantage visible (ci-contre). C'est une demeure composée d'un pavillon d'un étage et de trois travées auquel est accolée une tour carrée au toit en pavillon. Son plan est très semblable à ce que l'on connaît du château des Alouettes. La décoration du Mesnil est très sobre. A l'arrière du



bâtiment, le long d'un sentier qui longe son parc, ses communs sont encore visibles. Ils se composaient vraisemblablement d'une écurie et d'une petite maison de gardien construite autour d'un potager.

Plus au sud, de l'autre côté de l'Orge, se trouve une autre maison de notable bâtie au XIXe siècle : il s'agit de la Garenne, transformée en centre de loisirs depuis 1973. Le bâtiment principal, en briques et enduit blanc, semble cependant avoir conservé son intégrité. Deux petits pavillons ont été vus dans le domaine.



Enfin, le Chalet des Buttes-Blanches, actuellement connu sous le nom de « Croix-Lelu », témoigne d'une autre forme architecturale liée à la villégiature, celle des chalets, inspirée de l'architecture montagnarde. On reconnaît ainsi le toit débordant sur pignon, soutenu par des aisseliers, les grandes fenêtres, les balcons de bois aux étages, et, sur la carte postale, les lambrequins sur les rives du toit. Le chalet a en effet perdu une grande partie de sa décoration à l'occasion d'un récent ravalement : le pittoresque est aujourd'hui moins marqué. Une belle serre ouvragée a été ajoutée à l'avant du bâtiment ; une cabane en rondins a été aperçue dans le jardin. Néanmoins, l'arrière de la parcelle est en cours de lotissement et plusieurs pavillons y sont en construction.



3. Patrimoine industriel

Il reste assez peu de traces des activités industrielles qui se sont développées à Dourdan au cours du XIXe siècle. Les bâtiments ont très souvent été reconvertis et dénaturés, à l'image du moulin Choiselier, parfois appelé moulin des Alouettes (comme le château qui le jouxtait) ou des anciennes usines Gautreau, rue Fortin, qui employaient une cinquantaine d'ouvriers à la fin du XIXe siècle. Elles ont depuis été reconverties en ateliers municipaux : l'ancienne activité de construction d'engins agricoles n'est plus lisible dans les quelques bâtiments qui subsistent.

Le moulin de Grillon a quant à lui gardé une activité industrielle puisqu'il s'agit aujourd'hui d'une meunerie. L'emprise au sol du domaine est considérable. Il est déjà mentionné au XVIIIe siècle : Regnard puis Lebrun en sont propriétaires. Le moulin n'apparaît dans les sources qu'au XIXe siècle ; il est alors occupé par une fabrique de tissage. La propriété comprend en outre à cette époque neuf maisons pour loger les ouvriers et un château. Il ne semble rester aujourd'hui que le moulin, apparemment reconstruit. L'ensemble est resté inaccessible, l'autorisation d'accès n'ayant pas été accordée.

3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur 289 éléments recensés, 5 ont été qualifiés d'exceptionnels et 55 de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique ; trois bâtiments susceptibles d'être patrimoniallement intéressants sont restés inaccessibles. Les 226 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été transformés. Leur structure restait cependant lisible. La commune de Dourdan est d'une richesse patrimoniale indéniable : son patrimoine mérite étude et protection, en particulier pour tous les éléments qui relèvent du *patrimoine ordinaire**, le plus fragile et le plus menacé par les transformations. L'enquête de terrain a en effet révélé l'ampleur des interventions déjà opérées sur l'habitat du centre ancien et des faubourgs en général, qui tendent à le dénaturer et à concentrer la notion de patrimoine sur quelques éléments pittoresques reconnus comme symboliques, mais qui ne rendent pas compte de l'homogénéité ancienne du tissu urbain.

On a ainsi fréquemment affaire à des vestiges patrimoniaux disséminés, perdus dans un ensemble qui ne leur correspond plus : rue de la Haute-Foulerie, c'est une poutre en bois sculptée derrière une vitre, perdue dans la façade d'une maison à boutique rénovée une première fois en 1964 puis encore une fois profondément transformée depuis lors, pour devenir un bâtiment sans intérêt architectural, ni lisibilité historique. La poutre est en place, elle est protégée, mais isolée, hors contexte, elle ne fait plus sens. Il en va de même pour le puits de la rue du Puits-des-Champs (ci-contre), qui date du début du XIXe siècle, mais qui a été déplacé. Sa présence même, à côté d'un carrefour, à proximité d'immeubles des années 1970 et de petits collectifs neufs, n'est plus qu'une trace pittoresque de l'ancien faubourg.



Certains éléments importants de la commune ont également déjà disparu ; ils ne nous sont connus que par les cartes postales anciennes ou par les dossiers de préinventaire établis dans les années 1970. On pense ici à l'orphelinat, détruit pour laisser la place à une grande surface en centre-ville, à la chapelle Saint-Laurent dans le faubourg d'Étampes, mais

aussi à la maison Vedye-Poncetton, située juste à côté de l'église, à l'emplacement de l'actuelle auberge Blanche de Castille : cette grande demeure du XVII^e siècle, connue par des photographies que conserve Maître Chanson, comportait entre autres de grands bas-reliefs en façade.

Au cours de l'enquête de terrain, 400 éléments bâtis avant 1945 n'ont pas été retenus car ils se sont avérés trop dénaturés. Il s'agit d'un chiffre très important, qui témoigne de l'intérêt qu'il peut y avoir à mener rapidement une étude approfondie du patrimoine : les transformations que connaît aujourd'hui la ville, sa croissance démographique, les nouveaux besoins en terme de logements, les nouvelles normes en matière de réhabilitation mais aussi de confort, ont des conséquences fortes sur les structures morphologiques et architecturales encore existantes.

L'habitat ancien et modeste est davantage touché que les grandes demeures ou les constructions du XIX^e siècle, plus adaptées aux exigences du confort moderne. On relève ainsi plus de dénaturations dans les anciens faubourgs, mais aussi, de manière plus surprenante, au centre-ville, y compris pour des bâtiments dont la fonction n'a *a priori* pas changé au cours des siècles (maisons de bourg, maisons à boutique). Des îlots entiers se sont en effet avérés dénaturés en plein cœur de la ville ancienne, dans les périmètres de protection de l'église et du château. Il ne s'agit pas nécessairement de changements spectaculaires, mais plutôt d'une accumulation de transformations : reprise de baies, de devantures, disparition du décor (cf. *infra*). Très peu d'éléments ont ainsi été repérés dans les îlots situés entre la rue Saint-Pierre et la rue d'Étampes (voir les extraits du SIG en pages 26 et 61), alors que le tissu urbain y est très ancien, majoritairement antécadastre. Il en est de même dans les proches alentours des portes et des remparts, notamment autour de la porte de Chartres où parcellaire et bâti ont été fortement remodelés ; les éléments anciens qui restent sont très transformés. Ces changements paraissent moins surprenants lorsqu'il s'agit des éléments ruraux que comprenait le centre-ville : dans la mesure où ils ont perdu leur vocation agricole d'origine (par exemple les anciennes fermes de la rue Debertrand), une reconversion était nécessaire. Néanmoins, celle-ci a conduit à une banalisation de leur architecture et à la disparition de tout élément extérieur pouvant rappeler leur fonction antérieure.

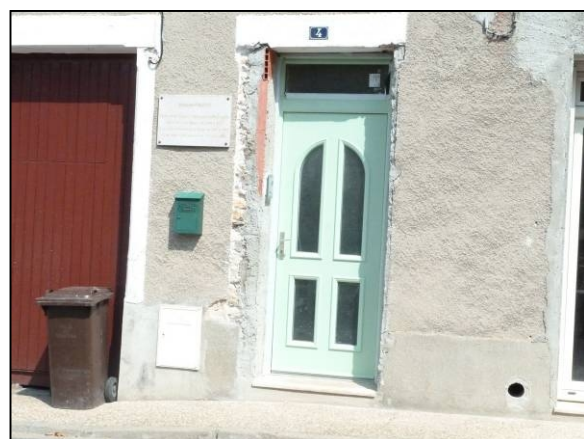
Quelques éléments d'analyse par typologie

Les maisons de bourg du noyau historique ont pour certaines été surélevées, mais elles sont peu nombreuses. Beaucoup d'extensions ont sans doute été construites à l'arrière du front bâti, mais elles n'ont pas été vues dans le cadre du diagnostic. Les principales transformations de structure tiennent au percement de garage hors de proportions, fermés de portes inesthétiques en pvc, et à la modification des ouvertures (déplacement de l'accès principal, agrandissement des fenêtres).





Assez fréquemment, les huisseries anciennes, portes ou fenêtres, sont remplacées par des éléments en pvc standardisés, qui rompent avec le style architectural du bâtiment et qui demandent souvent des reprises de maçonnerie pour ajuster la taille des ouvertures. Les vantaux des fenêtres, autrefois compartimentés par des petits bois sont souvent composés aujourd'hui de vitres sans croisillons (fenêtres type « plein jour »).



Les maisons à boutique ont presque toutes perdu leur devanture ancienne au profit de vastes vitrines ; leur rez-de-chaussée est souvent complètement éventré pour laisser davantage de place à l'espace de vente. Dans les étages, les transformations sont les mêmes que pour les maisons de bourg. Ce sont parfois des îlots entiers qui s'avèrent dénaturés (entre la rue de Chartres et la halle).



Les pavillons construits au XIXe siècle sont moins transformés. Les modifications les plus fréquemment constatées tiennent à des agrandissements, dont la forme et le style architectural ne correspondent pas à la construction d'origine (page suivante à gauche : la pente du toit de l'extension est contraire à la pente principale ; les matériaux employés ne sont pas en accord les uns avec les autres ; à droite, le contraste est plus fort encore, et est renforcé par le choix des coloris).



Il faut cependant signaler que certaines reprises sont faites dans le respect des formes antérieures et ne se laissent plus deviner une fois les travaux achevés. Ainsi, la villa ci-contre voit actuellement son aile gauche rehaussée, mais la charpente est reconstruite dans l'esprit du reste de la maison, avec une ferme apparente pour soutenir le débord du toit.



Les fermes et les maisons rurales connaissent des découpages et des reconversions parfois brutales. Dans la plupart des cas, les maisons rurales se voient ajouter des lucarnes maçonnées standardisées et de larges portes de garage.

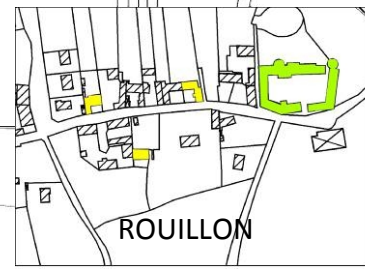


Certaines grandes demeures, enfin, voient leur domaine loti dans le cadre de la densification de la ville. Les pavillons construits contrastent fréquemment avec la construction d'origine (ci-dessous, rue Fortin).



DOURDAN

Eléments bâtis recensés et degrés d'intérêt patrimonial
(extrait du SIG)



GLOSSAIRE

A

Aisselier : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

Antécadastre : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essoniens ont été dressés de 1808 à 1834.

B

Bloc-à-terre : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

C

Chaînage d'angle : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

Cour commune : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

D

Degré d'intérêt :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originelles, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

E

EPI de faitage : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

F

Ferme : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

I

Immeuble : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

Intérêt architectural : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

Intérêt historique : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

Intérêt morphologique : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

Intérêt pittoresque : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

Intérêt urbain : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

L

Linteau brique-métal : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

M

Maison d'artisan : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

Maison de bourg : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

Maison de notable : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison rurale : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

Marquise : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

Modénature : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

Monographie de l'Instituteur : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

P

Patrimoine ordinaire : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

Pavillon : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

Pédiluve : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

Pigeonnier/colombier : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

R

Rocailage : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

T

Tuiles de rive : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

V

Villa : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

